

LA ZAOUIA DES BENI BARBAR CITÉ PÉRÉGRINE OU MUNICIPE LATIN*

par PIERRE MORIZOT

Entre le massif aurasien et le plateau des Nemencha, se dresse une chaîne rectiligne, orientée du N.-E. au S.-O., dont l'altitude, inférieure à celle des principaux sommets de l'Aurès, atteint néanmoins au Kef Ichmerzou 1 834 m, dominant de très haut les vallées encaissées de l'oued el Arab à l'ouest et de l'oued Bedjer à l'est. C'est le Djebel Chechar.

Masqueray, qui l'a parcouru il y a cent ans, en fait un tableau assez effrayant :

« Le terrain élevé qui s'étend entre l'oued Bedjer, à l'est, et l'oued el Arab à l'ouest, est profondément raviné, écrit-il. Il consiste en roches calcaires mêlées de silex, sur lesquelles une lumière ardente, un vent incessant, des torrents rares mais rapides, exercent une action violente... Il est exposé directement à toutes les influences mauvaises du climat saharien... Les sécheresses y sont redoutables... Je l'ai parcouru dans une année mauvaise, au mois d'avril. Le sol était privé de pluie depuis sept mois. Sur les croupes qui séparent les oueds, des touffes jaunâtres de halfa et des pieds ligneux de chih recouvraient le sol d'une teinte uniforme. Le souffle tantôt glacé, tantôt brûlant du chehli passait par rafales brusques sous un ciel terni ; des voiles de sable restaient suspendus sur le Sahara qui s'élevait à l'horizon comme une mer... Dans ces années de sécheresse, l'homme est moins bien partagé que les animaux... L'oued Bedjer, au dire des habitants, a été sept fois abandonné et sept fois réoccupé à la suite de longues famines¹.

Ce terroir sévère s'est signalé de bonne heure à l'attention des archéologues.

En effet, vers 1860, trois officiers de l'armée d'Afrique, Sirot, Rose et Forgemol, découvraient, dans la vallée de l'oued Bedjer, une douzaine d'inscriptions latines. Deux d'entre elles, qui provenaient de la Zaouia des Beni Barbar (A.A.F., 39, n° 71), retinrent particulièrement l'attention.

* Communication présentée devant la Commission lors de la séance du 17 mars 1980.

(1) E. MASQUERAY, « Le Djebel Chechar », dans R.A., 1878.

L'une était une inscription honorifique datée du 3^e consulat de Septime Sévère, soit de l'année 195, qui célébrait l'élévation aux fonctions de flamme perpétuel d'un magistrat municipal, C. Seruilius Macedo, décurion d'un municipe dont le nom très effacé parut de prime abord illisible.

L'autre provenait du mausolée de la famille des Pinarii, dont le chef, Processianus, portait les titres d'augure, de duumvir honoraire (*duoviralis*) et de décurion d'un municipe dont le nom abrégé en BAD devait selon toute vraisemblance se développer en *Bad(iense)* ou *Bad(iensium)*.

Ces deux inscriptions, dont le texte parut d'abord dans le *Recueil de Constantine*², figurent au *Corpus*, t. VIII, vol. 1 sous les n^{os} 2450 et 2451.

Dans son commentaire, Wilmanns tint à souligner qu'il ne fallait pas pour autant situer sur place le *municipium Badiense* puisque depuis longtemps l'antique *Badias* avait été identifié avec le ksar saharien de Bades, situé au débouché de l'oued el Arab, à une soixantaine de kilomètres de là, qui a certainement été construit sur le site d'une agglomération antique³.

Cependant, une dizaine d'années plus tard, visitant à son tour la vallée de l'oued Bedjer, Masqueray donnait une nouvelle version de l'inscription 2451 où, lisant «*dec(urioni) mun(icipii) Badovi*», au lieu de «*dec(urioni) mun(icipii) Bad, qui*», il crut avoir identifié un municipe inconnu du nom de «*Badovi*». Les additamenta au *Corpus*⁴, allaient donner à la bévue de Masqueray une publicité qu'il n'aurait sans doute pas souhaitée, car il est assez remarquable que dans sa thèse sur le Mont Aurès, publiée en 1886, il ne parle même plus des ruines de l'oued Bedjer.

Fait plus important, le supplément au *Corpus*, édité en 1894 par J. Schmidt et H. Dessau, donnait une nouvelle version de l'inscription 2450, où, à partir d'un estampage, Cagnat avait pu identifier le nom du municipe dont C. Seruilius Macedo était le décurion : *Gemel* (—)⁵. Passant en revue les différents *Gemellae* connus : el Kasbat, sur l'oued Djeddi, le *vicus Gemelli* de la table de Peutinger, situé entre *Theleple* et *Capsa*, un autre *Gemella*, que l'itinéraire d'Antonin situe entre Sétif et Lambèse, ils avancèrent l'idée que le municipe en question correspondait sans doute au site d'el Kasbat.

Néanmoins, les inscriptions de la Zaouia posaient un problème : quel lien avait pu exister entre les magistrats municipaux de deux cités de quelque importance et ce lointain village aurasien pour que l'un ait choisi de s'y faire enterrer avec toute sa famille et que l'autre ait été désigné pour y exercer les fonctions de flamme perpétuel⁶? Je fis part de ces réflexions à H.-G. Pflaum et il m'encouragea vivement à aller voir les choses de plus près.

*
**

(2) *Rec. de Const.*, 1866, p. 83, 84.

(3) Il reste que l'identification de la station de *Badias* avec Bades n'a été confirmée jusqu'ici par aucun document épigraphique.

(4) Beni Barbar, *ad. n.* 2451, p. 952.

(5) C. 17945 *ad. n.* 2451 *Dn imp Caesaris* / [L. Sept]imio Severo / Pertinaci aug ppc iii / imp u C Seruilius / Macedo dec municipi Gemel ob hono]rem / fl pp conlati in se a / populo [i]maginem fecit et d[edi]t c[on]fauit.

(6) P. MORIZOT, «Vues nouvelles sur l'Aurès antique», dans *C.R.A.I.*, 1979, p. 309-337.

Depuis le passage de Masqueray, le site a été prospecté très sommairement par le capitaine Lambin⁷ et surtout par J. Birebent⁸ qui a donné de la vallée de l'oued Bedjer une série de cartes et de croquis fort détaillés, où le point de vue de l'hydrogéologue prime, mais qui n'en sont pas moins d'une grande utilité. Birebent s'est malheureusement refusé à faire œuvre d'épigraphiste, car je ne doute pas que sans cela il nous eût rapporté une abondante moisson de textes inédits.

Quelques rares touristes, certains à la plume alerte⁹ se sont risqués dans la vallée à une époque où il fallait encore trois étapes de mulet pour venir de Khenchela.

Aujourd'hui les choses sont plus faciles. On peut se rendre en effet dans la vallée de l'oued Bedjer soit par Khenchela (70 km), soit par Biskra et Khanga Sidi Nadji (130 km). La route est goudronnée jusqu'à un village de création récente qui porte le nom de Chechar. De là une bonne piste conduit à Taberdga, nid d'aigle qui abrite l'actuelle sous-préfecture, puis plonge soudainement dans la vallée de l'oued Bedjer que l'on atteint après quelques lacets.

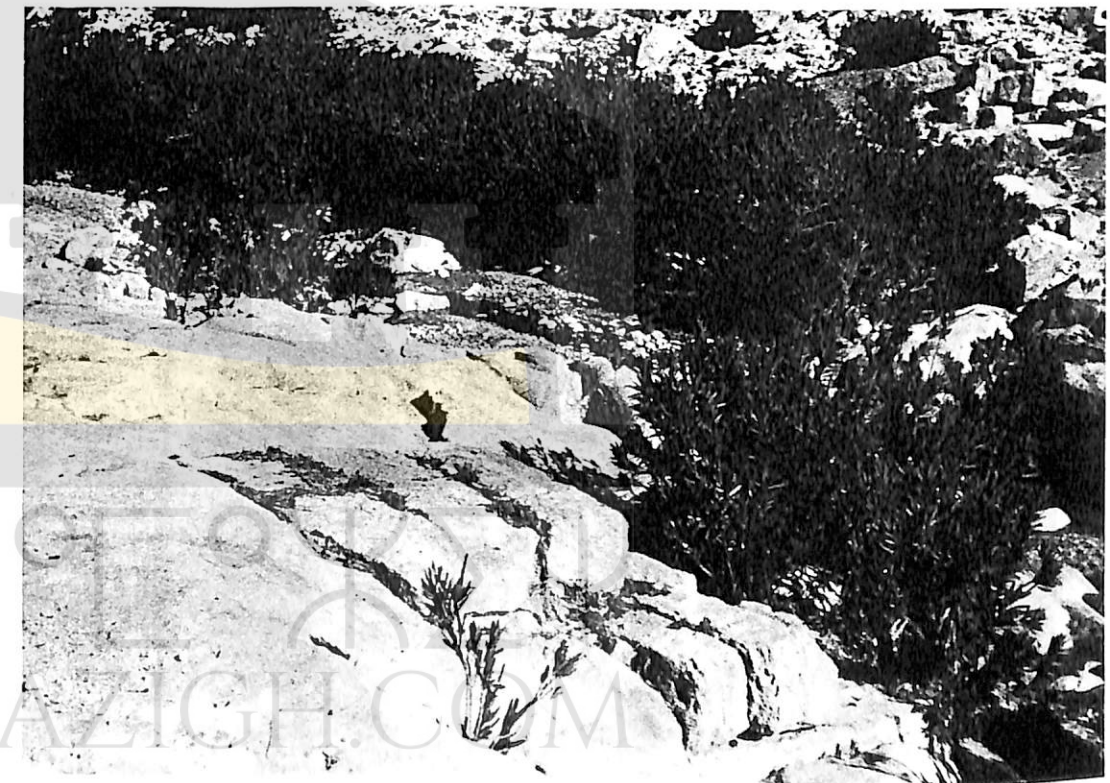


FIG. 1 — Ouâisserane. Vestiges de barrage. (Cliché F. Morizot.)

(7) *B.C.T.H.*, 1892, p. 138.

(8) J. BIREBENT, *Aquae Romanae*, 195, p. 102-118.

(9) O. KEUN, *Dans l'Aurès inconnu*, Paris, 1930.

Malgré la description de Masqueray, après le haut plateau monotone que l'on remonte lentement de Khenchela à Taberdga, la vallée de l'oued Bedjer (que j'ai visitée comme lui au printemps), encaissée entre deux hautes falaises calcaires, présente une suite presque ininterrompue de cultures et de jardins fruitiers dont l'aspect est par contraste assez riant. Lors de deux séjours successifs en mai et juin 1979 j'en ai rapporté un assez abondant matériel épigraphique et j'y ai retrouvé les vestiges de plusieurs églises qui me paraissent éclairer d'un jour nouveau le passé de cette vallée.

Quelques semaines plus tard, remontant l'oued Bedjer vers l'amont à partir du point où il rencontre la route venant de Taberdga, le D^r François Morizot a, de son côté, identifié à 500 m au-delà du village et des ruines d'Ouaïsserane (phonétique) les traces d'un barrage, inconnu semble-t-il de Birebent, qui devait permettre d'irriguer au-dessus des jardins actuels une zone beaucoup plus étendue de cultures pérennes (fig. 1).

Mais comme l'ont indiqué Masqueray et Birebent, c'est sur le site même de la Zaouia que le *Corpus* appelle improprement «des Beni Barbar», que les ruines romaines sont les plus nombreuses. Autour de cet établissement religieux, plus connu localement



FIG. 2 — Façade principale de la Zaouia dite des Beni Barbar.
Devant le mur de façade divers fragments d'architecture provenant
de la reconstruction de la partie droite de la Zaouia.

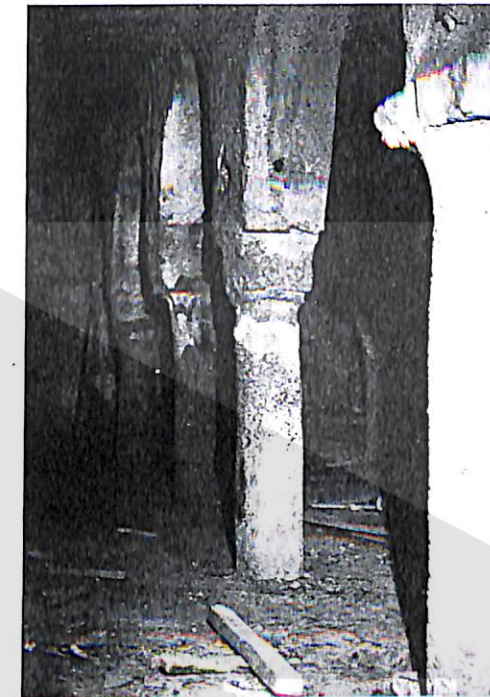


FIG. 3.



FIG. 4.



FIG. 5.

FIG. 3, 4, 5. — Mosquée de la Zaouia, intérieur partie ouest, encore soutenue par 18 colonnes antiques surmontées parfois d'un chapiteau (fig. 5).

sous le nom de Zaouia de Sidi Messaoud Chabbi¹⁰, s'est créé, dans un passé relativement récent, puisque l'origine de la confrérie des Chabbia ne semble pas remonter au-delà du xvi^e siècle, un village de quelques centaines de feux dont les habitants ont utilisé, pour bâtir leurs maisons, les nombreux matériaux antiques qu'ils trouvaient sur place.

C'est ainsi que l'épithaphe de Pinarius Processianus, que nous décrirons plus en détail ci-dessous, est actuellement encadrée, à hauteur d'homme, dans le mur extérieur d'une maison située dans la partie supérieure du village et se présente ainsi dans des conditions de déchiffrement idéales. Je n'ai, par contre, pas revu la dédicace de C. Servilius Macedo.

C'est à la Mosquée même que l'on trouve le plus grand nombre de vestiges antiques. A l'extérieur, posés le long du mur sud, on remarque tout d'abord 3 chapiteaux, 2 fragments de colonne et 2 socles de colonne (fig. 2). Dans les murs sud et ouest ont été encastres divers bas-reliefs sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Mais c'est en pénétrant à l'intérieur de cet édifice, que le descendant des fondateurs de la confrérie, M. Hadj Ahmed Ben Salah Chabbi, a bien voulu me faire visiter, que la surprise est la plus forte. La toiture de la salle de prière est en effet soutenue à l'ouest et au nord par 18 colonnes antiques, dont certaines sont surmontées par un chapiteau de même origine (fig. 3, 4, 5). Dans la partie orientale, au contraire,

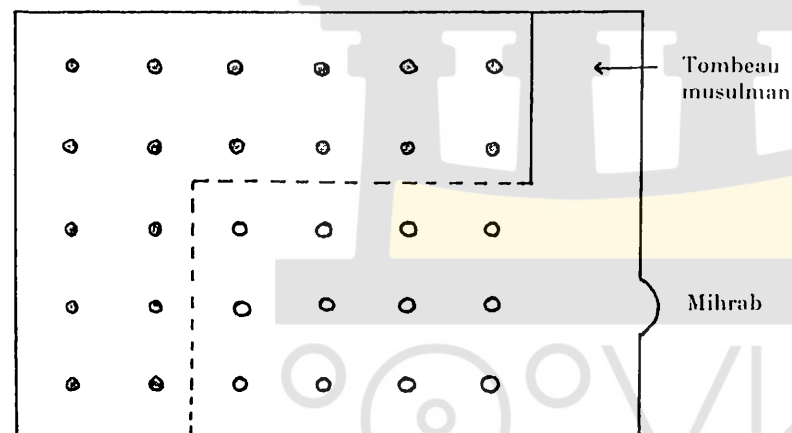


FIG. 6. — Plan de la mosquée de la Zaouia, dressé de mémoire.

- colonne antique.
- pilier moderne.

(10) Du nom de son fondateur dont la famille était originaire du village de Chabba situé entre Sousse et Sfax. L'histoire de la dynastie maraboutique des Chabbia, étudiée tout particulièrement par Charles MONCHICOURT, «Études Kairouanaises», dans *Revue Tunisienne*, 1932-1936, a retenu l'attention de Fernand BRAUDEL, qui lui consacre un paragraphe dans *La Méditerranée au temps de Philippe II*, I, p. 162. Toute puissante à Kairouan au milieu du xvi^e siècle, elle en est chassée peu après par les Turcs et essaime vers le sud de la Tunisie et vers l'Aurès, plus précisément dans la vallée de l'oued Bedjer, où elle comptait déjà des fidèles.

où se trouvent le mihrab et la tombe du saint fondateur, les colonnes antiques viennent d'être remplacées par 12 piliers en ciment qui renforcent la solidité de l'ensemble. J'en donne ci-joint le plan approximatif réalisé de mémoire (voir p. 36). Autrement dit, dans un passé tout récent, le toit de cette mosquée villageoise s'appuyait encore sur 30 colonnes antiques. Les matériaux divers qui se trouvent à l'extérieur, que j'ai énumérés ci-dessus, auraient été mis de côté, m'a-t-on dit, lors de ces travaux de réfection.

Le site de la Zaouia et ses environs renferment d'autres vestiges intéressants, en particulier à l'emplacement de la nouvelle école primaire et au lieu-dit el Arous et en divers autres points.

Étant donné leur diversité, j'ai préféré les grouper sous deux rubriques, l'une présentant les documents épigraphiques, l'autre les éléments d'architecture chrétienne, répertoriés dans la vallée¹¹.

A. ÉPIGRAPHIE

I. Inscription honorifique

Dédicace pour le salut des empereurs Valérien et Gallien. Cette inscription se trouve à environ 500 m au sud de la Zaouia, dans la cour de la maison de Abdallah Bel Hadj, au lieu-dit Kerkeba. Elle a été remployée la tête en bas dans le mur d'un appentis servant de cuisine. Elle se présente donc dans des conditions de lecture particulièrement difficiles.

Ses dimensions sont les suivantes : longueur 0,52 m ; largeur 0,40 m ; épaisseur 0,20 m. Dans un cartouche à queue-d'aronde cerné d'une moulure très grossière mesurant intérieurement 35 cm × 27,5 cm, lettres de 4 cm environ dont la lecture est rendue difficile par l'érosion, quoique le texte lui-même soit entier (fig. 7). Le propriétaire m'a autorisé, au cours d'un nouveau voyage effectué en 1983 à en prendre un moulage au wacker-silicone qui m'a permis d'en effectuer une lecture plus précise.

PROSALVTRIA // PP
VALERIANF // ALI
ENIAVGGF // // C //
ERVCISSCVNDV //
FCIVLROGA // NHPF
M // N . SA NNOPDED

(11) Bien qu'il ne l'ait pas connu sous sa forme définitive, cet article doit beaucoup aux conseils de H.-G. Pflaum qui a guidé au départ mes premières tentatives d'interprétation des documents épigraphiques. Après lui, Marcel Le Glay a accepté de les revoir, sans d'ailleurs toujours les approuver. Des remerciements tout particuliers vont à Jehan Desanges qui a bien voulu relire ce texte, me suggérer d'utiles corrections et m'adresser la documentation qui me manquait et à Lionel Galand qui m'a signalé d'intéressants rapprochements avec l'onomastique libyque.

Enfin je suis totalement redevable à M^{me} Cécile Morrisson de l'interprétation du monogramme du chandelier de Babar et à M^{re} Brenot de l'établissement de la liste des monnaies recueillies dans la vallée. Le D^r J.-J. Jupas a réalisé d'excellentes photographies du chandelier de Babar (fig. 25, 26).

Ligne 1 : le lapicide a raccourci au maximum, par l'emploi d'abréviations et de lettres jumelées la formule *Pro salute et victoria*¹². C'est ainsi que l'on a les ligatures V + I, C + T, O + R, et sans doute I + M. Le sommet des deux P d'*Imp(eratorum)* est tout juste visible. La conjonction *et* semble avoir été purement et simplement supprimée.

Ligne 2 : l'examen simultané de la photographie et du moulage donne une lecture assurée du nom de Valérien et de deux lettres essentielles AL du nom de Gallien. A noter que le nom de celui-ci est assez souvent écrit avec un seul L, ce qui pourrait être le cas ici.

Ligne 3 : après une lecture aisée des lettres ENIAUGG, suivies d'un F, je crois pouvoir discerner après un groupe quasi illisible, les lettres jumelées CTV qui autoriseraient à la rigueur la lecture *exercilu(s)* ou *exercilu(um)* attestée sur des inscriptions du même type : voir p. ex. *I.L.S.*, 2216 et 4315 a.

Ligne 4 : ERVCIVS, que m'avait suggéré, au premier examen, H.-G. Pflaum, n'est pas douteux. L'on a ensuite les lettres jumelées S + E, à peine lisibles, C + V, N + D + V, et un S final plus incertain, qui pourrait d'ailleurs être éliminé.

Ligne 5 : Ligatures T + I, A + N. Lecture relativement aisée de CIVLROGA. Après un intervalle d'une lettre, N et II sont également sûrs. *Rogalian(us)* avancé par M. Le Glay se confirme, P est plus incertain.

Ligne 6 : Après un M initial débordant sur le cadre du cartouche, lettres jumelées A + N + T ou N + A + T, suivies d'une ponctuation. Les lectures *M(arcus) Ant(oni)us* ou *M[ar]c[us] Ant(oni)us* sont possibles. La première est plus crédible dans la mesure où elle permet d'attribuer un *praenomen* au dédicant ; c'est donc elle que nous adopterons. Après la ponctuation, ligature A + T + V + R, N + I. La lecture de SATVRNIN(us) est assurée ainsi que le O qui suit et le *DED* final. La restitution suivante est donc désormais possible :

*Pro sal(ute), victoria [Im]p(eratorum) | Valeriani
et [G]al(l)ien(i) aug(ustorum) et [exer]cilu[um]
Erucius Secundus | et C(aius) Iul(ius) Rogat[i]an(us)
h(astali) p(riores) et | M(arcus) Ant(oni)us Saturnin(us)
op(tio) ded(icaverunt)*

Étant donné la brièveté du règne commun de Valérien et de Gallien, nous avons pour dater cette inscription des repères relativement satisfaisants. L'on peut toutefois tenter une approximation plus fine. On remarquera en effet :

1. — que la victoire des Empereurs n'est encore qu'un souhait et non une réalité. Toutefois les souverains n'ayant cessé de guerroyer pendant toute la durée de leur règne, ce vœu pourrait tendre aussi bien au succès des campagnes de Gallien contre les Germains et les Daces, conclues victorieusement en 257 qu'à l'échec de l'offensive de Sapor en Orient qui date de la même année¹³ ;

(12) De telles abréviations sont courantes. Voir par exemple *sal* mis pour *sal(ute)* et *vic* pour *victoria* dans la dédicace d'El Kasbat à Valérien et Gallien célébrant le retour à Gemellae d'un détachement de la III^e légion.

(13) Voir en dernier lieu la thèse inédite de M. CHRISTOL, *L'état romain et la crise de l'Empire romain sous les règnes de Valérien et Gallien*, Paris, 1981, p. 27 et p. 240.

2. — que le nom de Valérien le jeune n'est pas mentionné, alors que la prise de pouvoir de Valérien a trouvé un rapide écho en Afrique et que le nom du jeune César figure régulièrement sur les textes africains postérieurs à son élévation au Césarat¹⁴.

La dédicace en question peut donc être considérée comme antérieure à la proclamation de Valérien le jeune comme César, soit au milieu de l'année 256, et daterait donc d'une des trois premières années du règne de Valérien et Gallien (253-256)¹⁵. Les dédicants sont des officiers subalternes : deux *hastati priores* au sens que ce terme a pris très tôt, c'est-à-dire des centurions commandant une compagnie de hastats, Erucius Secundus, qui semble n'avoir pas de *praenomen*, et Caius Julius Rogatianus, et un *optio*, Marcus Antonius, ou (Munatius) Saturninus.

Le nom de C. Julius Rogatianus retient tout particulièrement l'attention. En effet sous le règne des deux Philippe, il a été porté également par un décurion de l'aile flavienne, ex-corniculaire du légat M. Aurélius Cominius Cassianus (246-248), qu'il ne serait pas surprenant de retrouver sept à huit ans plus tard promu au grade supérieur. L'identité des deux personnages est donc tout à fait plausible¹⁶.

En l'absence de toute mention de leur corps d'origine, l'on peut présumer que les dédicants appartiennent à une troupe auxiliaire.

C'est la première fois qu'est signalée la présence dans ce secteur d'un détachement militaire, que cette dédicace laisse supposer. Si on la rapproche du fait que nous n'avons aucun témoignage du séjour d'un corps de troupe à *Vazaivi*, postérieur aux Sévères, l'on peut se demander s'il n'y a pas eu dans la première moitié du III^e siècle, peut-être en relation avec la dissolution de la Légion ou dans le cadre de la réorganisation militaire décidée par Gallien, glissement du dispositif militaire de Zoui en direction de la Zaouia des Beni Barbar. De cette position, qui est située à une vingtaine de kilomètres du débouché saharien de l'oued Bedjer, l'on est en effet beaucoup plus à même d'agir contre une menace venant d'au-delà du *limes*.

Que la présence de ce détachement sur les lieux ait été occasionnelle ou durable, il n'est pas étonnant que ses officiers aient tenu à se joindre aux témoignages de fidélité qui se sont multipliés en Afrique à la suite de la reconstitution de la III^e Légion auguste et devant la montée de périls si divers.

(14) *C.* 2382, *C.* 84.73 ; *A.E.*, 1946, n° 39 ; *A.E.*, 1950, n° 63.

(15) M. CHRISTOL, *op. cit.*, ch. III, p. 521 et app. IV p. 51.

Je saisis cette occasion pour remercier M. Christol de ses intéressantes suggestions en particulier en ce qui concerne la lecture du mot *exercituum* à la 3^e ligne.

(16) Comme l'a souligné E. BIRLEY (« The Governors of Numidia, a.d. 193-268 », dans *J.R.S.*, 1950, vol. XL, p. 61), la carrière de C. Julius Rogatianus avait été jusque là moins que brillante, puisque après avoir occupé les fonctions de corniculaire du légat il s'est retrouvé simple décurion d'aile. Il semble qu'il ait eu sa revanche un peu plus tard puisque le voici *hastatus*.

Incidemment, s'il s'agit du même individu, la dédicace en question apporte une confirmation indirecte à la démonstration d'E. Birley quant à la date du commandement de M. Aurelius Cominius Cassianus : il est évident que si celui-ci avait été légat durant le règne de Septime Sévère, son corniculaire aurait depuis longtemps été mis à la retraite, lorsque débute le règne de Valérien.

II. Inscriptions funéraires

1. C. 2451 = 17945. Épitaphe du mausolée des Pinarii

Elle est actuellement encadrée dans un mur en pierre, à hauteur d'homme et n'a, semble-t-il, subi depuis un siècle que très peu de dégâts. La version de Masqueray, comme celle des prédécesseurs, contenant quelques menues erreurs, je donne ci-dessous celle qu'il est possible d'établir à partir des documents photographiques (fig. 8) :



FIG. 7. — Dédicace à Valérien et Gallien au lieu-dit Kerkeba.



FIG. 8. — Inscription de Pinarius Processianus (C. 2451).

/// ARIO PROCESSIONANO PATRI AEDILICIO ET II VIRAL(I) ET AVGURI
/ EC MUN BAD QVI VIXT ANNIS XXXX ET AELIAE MARCELLINAE MATRI
/ AE VIXIT ANN // TID /// DVOBUS VIRTUTIS ET CASTITATIS E
// NARIIS TITIANO FRATRI ET APRONIANO FRATRIS FILIO IN PR/
DECEPTIS FILI ET HEREDES EIVS MAUSOLEUM EX IS XII.NFECE

Ligne 1. Les 3 premières lettres de *Pinario* sont aujourd'hui illisibles. Le Corpus propose la lecture AEDILICIO; AEDILICIO est pourtant sûr. Après *aedilicio*, il semble qu'il faille restituer ET.

Ligne 2. Je pense qu'il faut lire XXXX (2451) et nom LXXXX (17945).

Ligne 3. Je lis, comme Masqueray, *castitatis.e*. Il n'est matériellement pas possible qu'il y ait eu *EXEMPLIS*. Plutôt que l'abréviation *e(xemplis)*, qui n'est pas usuelle, je proposerais *e(gregiis)*.

Ligne 4. Les lettres *inpr*, terminent la ligne; elles ont été lues d'abord *infr* et interprétées par Willmans *inf(o)r(tunio)*, par Mommsen *infr(acto p(a)r(iete)*. La lecture *inpr*, introduite à juste titre par Masqueray, a donné lieu à l'interprétation de Cagnat : *Forlasse : « in pr(oelio) »*. Mais là aussi l'abréviation de *proelio* en *pr* n'est pas usuelle¹⁷. Pourquoi ne pas lire simplement *in pr(imis) deceptis* pour marquer l'antériorité du décès de Titianus et d'Apronianus par rapport à celui de Processianus¹⁸?

Ligne 5. IS pour HS, abréviation courante dans l'épigraphie africaine (Dessau, *I.L.S.*, p. 801), mais surtout, et c'est sans doute la correction la plus importante qu'il faut apporter à la version de Masqueray et de ses prédécesseurs, le chiffre XII est surmonté d'une barre bien visible. Il faut donc lire non pas *ex s(esterliis) XII n(ummis)*, mais *ex s(esterliis) XII [milibus n(ummis)]*, soit mille fois plus. J. Carcopino¹⁹ considérait qu'à l'époque de Trajan, 12000 sesterces équivalaient à 2400 francs or, soit par conséquent à une centaine de milliers de francs 1981. Mais le mausolée des Pinarii est sûrement d'une époque beaucoup plus basse. Néanmoins ce prix est très élevé. Étudiant en effet le coût des 35 monuments funéraires africains dont le prix est connu, Duncan Jones²⁰ a rangé celui-ci parmi les plus chers. Bien que par erreur, il lui attribue une valeur de 38000 sesterces au lieu de 12000, même à ce prix il vient encore sur sa liste au 8^e rang. Les héritiers de Pinarius Processianus ont payé pour ce monument aussi cher que ceux du Préfet de la Légion T. Flavius Maximus et beaucoup plus cher que le plupart de leurs homologues lambésitains pour rendre hommage à leur parent défunt.

[Pin]ario Processiano patri, aedilicio et duoviral(i) et auguri, | [d] ec(urioni) mun(icipii) Bad(iensis), [ou Bad(iensium)], qui vixit | annis x x x x et Aeliae Marcellinae matri | [qu]ae vixit ann[is to]lidi[em], duobus virtutis et castitatis e(gregiis) |; [Pi]nariis Titiano fratri et Aproniano fratris filio in pr(imis) | deceptis. Filii et heredes ejus mausoleum ex sesterliis duodecim milibus fece(runt).

L'ordre du cursus est surprenant. S'il était ascendant, ce qui paraît bien être le cas, le décurionat de Pinarius devrait être mentionné au début. Ne faut-il pas comprendre que, décurion à Bades, c'est ailleurs qu'il a exercé ses autres fonctions?

(17) *Thesaurus*, V, p. 178. L'abréviation PR pour Primus est attestée.

(18) A. CAPPELLI, *Lexicon abbreviaturarum*. L'édition 1961, p. 470, donne seulement l'abréviation in pr.o.e. = in proelio occisus est.

(19) J. CARCOPINO, *La vie quotidienne à Rome*, 1938, p. 86.

(20) Duncan JONES, «Costs, Outlays and Summae Honorariae from Roman Africa», dans *P.B.S.R.*, XXX, 1962, p. 47-115.

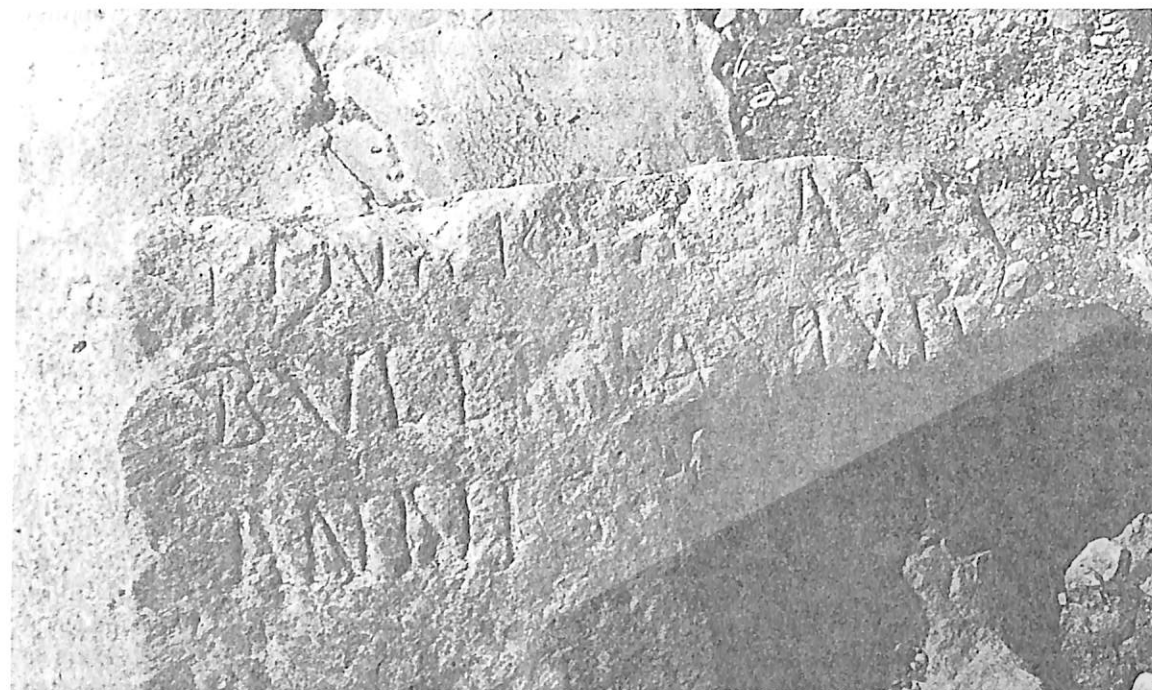


FIG. 9. — Fragment de stèle ou de dé d'autel.

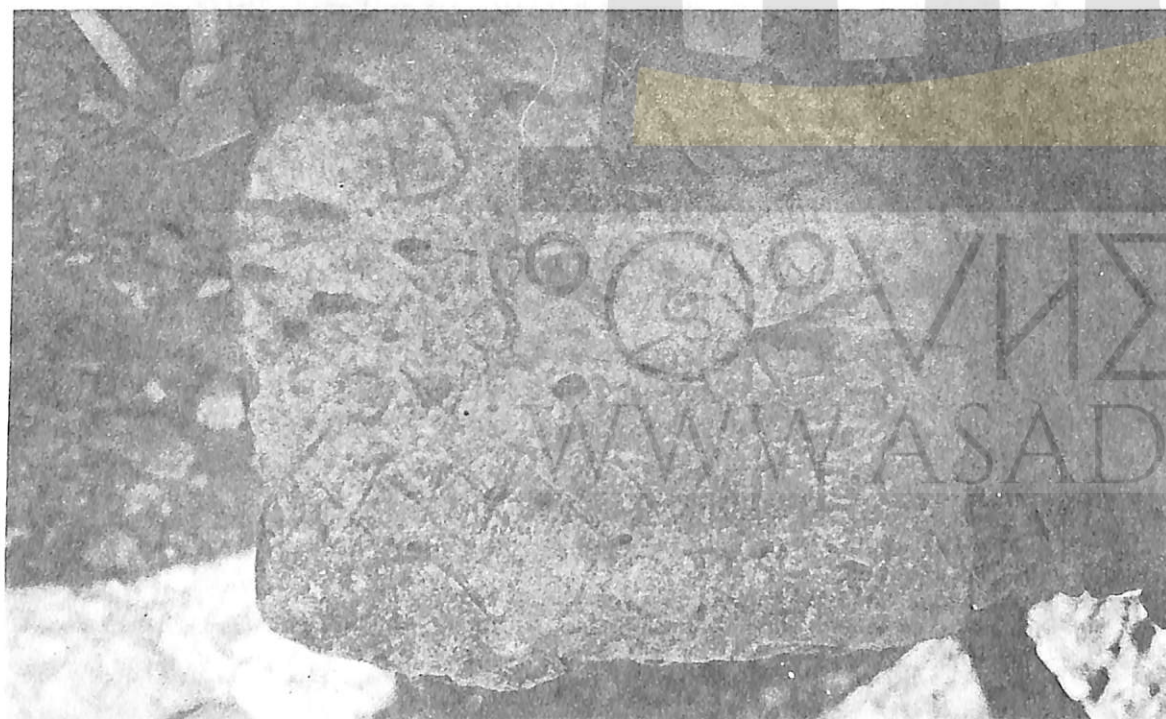


FIG. 10. — Caisson dans un mur à Henchir Younés. (Cliché F. Morizot.)

A noter enfin qu'il n'y a pas de D.M.S. tout au moins à l'intérieur du champ épigraphique.

Le cognomen *Processianus* est peu fréquent. Dessau (*I.L.S.*, 2778) connaît seulement *Processanus*. J'ai relevé à Lambèse le nom très voisin d'une épouse de soldats, *Pinaria Processina* (C. 3219). H.-G. Pflaum considérait *Processianus* comme un *cognomen* donné par un militaire à son fils à l'occasion d'une promotion (*processus*).

Malgré les fonctions relativement importantes qu'il a occupées, *Pinarius Processianus*, ni aucun membre de sa famille, n'ont de *praenomen*²¹.

2. Fragment de stèle ou de dé d'autel, remployé pour servir de socle de colonne à l'intérieur de la mosquée de la Zaouia; se trouve actuellement devant ce bâtiment

Après décapage de l'enduit de ciment qui recouvrait l'inscription en partie, l'on obtient le texte suivant (fig. 9) :

PINARIA // A //
BVLLINAVIXIT
ANNIS // // // // // //

Ligne 1 : après *Pinaria*, dont seule la première lettre est douteuse, *A* très net intercalé entre deux lettres très effacées dont l'une semble un *S* et l'autre un *V*, ce qui nous donnerait l'*hapax* *Saubullina*, que l'on est tenté de rapprocher de *Sabullina*, variante connue de *Zabullina*, classée par H.-G. Pflaum parmi les *cognomina* tirés du punique ou du libyque²². Peut-être le *V* supposé n'est-il qu'une *hedera* improprement placée au milieu d'un mot, comme il arrive parfois, ou bien a-t-il été effacé à l'époque même par le lapicide.

Le gentilice marque la parenté de la défunte avec la famille des *Pinarii* qui a fait ériger le mausolée décrit ci-dessus, alors que son *cognomen* est sans doute le rappel d'une ascendance libyenne du côté maternel.

3. C. 10752 (fig.10)

Caisson encastré verticalement dans le mur d'un gourbi en ruine au lieu-dit Henchir Younés sur la rive droite de l'oued²³. Hauteur : 0,47 m ; largeur : 0,47 m ; longueur hors tout : 0,60 m ; lettres : 5 cm. Il semble que l'on puisse compléter la lecture de *Masqueray* de la façon suivante :

(21) Étudiant une centaine d'épithèques de Theveste attribuées au III^e siècle, J.-M. LASSÈRE en relève 32 où les défunts n'ont pas de *praenomen*, contre 45 ayant les tria nomina (« Recherches sur la chronologie des épithèques païennes de l'Afrique », dans *A.A.T.*, 7, 1973, p. 7-15).

(22) *Sabullina Iuli Leporin(i) uxor* : Henchir Djeradou près de *Masculula*; C. 27544. Cité par H.-G. PFLAUM, *L'on. de Cirta*, p. 125.

(23) On remarquera qu'à la hauteur de la Zaouia, tous les monuments funéraires et toutes les épithèques situés sur la rive droite évoquent, par la forme ou l'onomastique, une population indigène, alors que sur la rive gauche on ne trouve que des noms très latins, comme si l'oued départageait des populations romaines et libyques.

D(is)m(anibus) s(acrum). / Iu[lius] Mu[stolus], vir / o(plimus), vixit an(n)is / XXXXV; fecit uxor e(i)us.

Le *cognomen* Mustolus, déjà connu comme *signum* (C. 2735) fait apparaître là aussi une origine libyque.

4. C. 2454

Le caisson situé à El Amra par Sirot, Rose et Forgemol, se trouve en réalité sur une colline de la rive droite de l'oued Bedjer où, ainsi que l'indique Masqueray, se trouvait un cimetière; l'emplacement appelé par Birebent «El Arous» domine d'une centaine de mètres le site même de la Zauouia et d'une vingtaine de mètres une suite importante de fermes et de bâtiments agricoles. Le *Corpus* donne la version suivante reprise par Masqueray :

Dms / Mileu Verecun[di] vixit / annis lu

Or, il convient de lire, sans aucun doute, à la ligne 2, MILLV || et non MILEV, ainsi que l'indique d'ailleurs Birebent sur un croquis²⁴. Le rapprochement fait par Wilmanns avec la ville de Milev n'est donc pas fondé. On connaît par contre le nom unique *Amillus*²⁵ mis peut-être pour Hamillus qui est plus commun²⁶; mais il faut aussi penser au libyque Hymill.

L'épithaphe devient donc :

Dms / Millu / Verecundi / vixit annis lu

5. Épitaphe de Sentia Gaetula (fig. 11)

Trouvée à proximité de la précédente. Haute stèle calcaire à sommet pointu de 1,10 m × 0,43 m. Hauteur des lettres : 5 cm. Ce type de stèle est, selon J.-M. Lassère, caractéristique de la région de Tebessa, mais on le rencontre aussi à *Thubursicu Numidarum*, à *Thuburnica* et à *Similthu*²⁷.

D(is) M(anibus) S(acrum) / Sentia Gaetula vixit ann(is) / XIV // Senlius Gaetulicus pater / fecit et d(edicavit).

Lettres allongées et régulières dont la lecture n'offre aucune difficulté.

6. Épitaphe de Sentius Getulicus (fig. 12)

Stèle calcaire, semblable à la précédente et trouvée à proximité, de 1,01 m × 0,45 m. Hauteur des lettres : 5 cm; brisée en deux morceaux faciles à rapprocher.

D(is) M(anibus) S(acrum). [Se]nlius Getuli[cus] vixit ann(is) / L. Sentius // // Gusabius / filius fecit et dedi(cavit).

(24) *Aquae Romanae*, p. 110.

(25) C. 12.789.

(26) DESSAU, *I.L.S.*, 7405.

(27) J.-M. LASSÈRE, *op. cit.*, p. 81.



FIG. 11. — Stèle de Sentia Gaetula.
(Cliché F. Morizot.)



FIG. 12. — Stèle de Sentius Getulicus, son père,
par son fils Sentius Gusabius. (Cliché F. Morizot.)

Ligne 4 : à l'extrémité de la ligne, intervalle correspondant à deux lettres. Je n'affirmerai pas cependant qu'il ait été utilisé.

Ligne 5 : le G et le V me paraissent certains, le S est plus douteux.

Ligne 6 : point très net, inutile, après ET.

On notera la forme particulière des E dont la barre horizontale supérieure se prolonge vers la gauche, en particulier, ligne 4, dans *Sentius* et ligne 6 dans *dedi(cavit)*.

Bien que d'une épithaphe à l'autre la graphie *Gaetulicus* se soit simplifiée en *Getulicus*, l'on retrouve évidemment le même personnage.

Après avoir enterré sa fille, âgée de 14 ans, Sentius Gaetulicus est quelques années plus tard enseveli par son fils qui semble porter le *cognomen*, peu connu de Gusabius. Sentia Gaetula et Sentius Gaetulicus viennent ainsi s'ajouter à la liste des 74 *cognomina* de ce type relevés en Afrique par J. Gasco²⁸.

(28) J. GASCOU, «Le cognomen Gaetulus, Gaetulicus en Afrique romaine», dans *M.E.F.R.*, t. 82, 1970. A cette liste on pourrait aujourd'hui ajouter en outre, bien qu'il ne s'agisse pas d'une inscription en provenance d'Afrique, C. Julius Gaetulicus, vétéran de la II^e légion trajane, originaire de Thanae, relevé par Adullatif Ahmed ALY, *A Latin inscription from Nicopolis* (extrait de Ain Shams University, III, 3, 1955, p. 144), et Petus Gaetulus, *I.L.A.*, II, 2, 6723, environs de Sigus.

L'on pouvait se demander à ce propos si l'auteur avait bien eu raison de confondre dans une même liste les *Gaetuli* et les *Gaelulici*, c'est-à-dire d'une part les Gétules proprement dits et d'autre part tous ceux qui, comme Cossus Cornelius Lentulus Gaetulicus, avaient un rapport quelconque avec la Gétulie et les Gétules sans appartenir à cette ethnie. Il semble bien que les épitaphes de Sentia Gaetula et de son père Sentius Gaetulicus permettent de répondre affirmativement à cette question. D'ailleurs déjà au 1^{er} siècle, les tribus auxquelles commandait L. Calpurnius Fabatus étaient dites gétuliques²⁹. Peut-être faudrait-il ajouter que, sur la liste de J. Gascou, le *cognomen* Gaetulica est très rare (2 contre 25 Gaetula ou Getula), qu'ainsi dans le domaine de l'onomastique épigraphique, Gaetula semble être le féminin le plus courant de Gaetulicus.

Le gentilice Sentius est bien représenté en Afrique.

Quant à Gusabius, J. Desanges a bien voulu me signaler l'existence d'un cognomen semblable, porté par un *ensor* de la III^e légion³⁰.

Peut-être faut-il rapprocher ce *cognomen* des *Cuzabelenses* de la région de Batna³¹, ou plus encore de l'*episcopus* *Guzabelensis* mentionné en 411 à la Conférence de Carthage³² et se demander si, comme Gusabius les *Guzabelenses* ne sont pas une branche de l'ethnie gétule.

7. Épitaphe de Iamakara (fig. 13 et 14)

Elle provient d'une colline située sur la rive gauche de l'oued Bedjer, à 2 km en amont de la Zaouia et dominant le lieu-dit Henchir Amrane, où l'on voit la trace de nombreux établissements romains.

Il s'agit, comme les précédentes, d'une stèle de 1,10 m sur 0,50 m à sommet pointu et dont la partie supérieure représente un personnage debout grossièrement sculpté. Le sommet de la stèle a la forme d'un fronton triangulaire souligné par 3 rainures parallèles. Vers le sommet du triangle, un trou rond de quelques centimètres marque peut-être l'emplacement d'un motif décoratif comme un croissant ou une étoile. Le visage du défunt, disproportionné par rapport au corps, est très mutilé. On n'aperçoit nettement qu'un œil et quelques cheveux peut-être frisés sur le côté gauche. Il est vêtu d'une tunique courte au col évasé et d'une sorte de jambière ou de pantalon sortant de dessous sa tunique. Peut-être s'agit-il simplement de jambes mal dégrossies par un sculpteur malhabile. Le bras droit écarté du corps tenait peut-être une arme. La gravure est très grossière et bien que le champ épigraphique soit intact, j'ai hésité plusieurs fois entre des lettres et des menus défauts de la pierre ressemblant à des lettres.

*D(is) M(anibus) S(acrum) | Naseus Iamaka/
ris, fecit monimen/tum fratri suo m/erenli Iamakara/
Mil.a.vi.vixit annis xvi.*

(29) *C.I.L.*, V, 5267.

(30) *A.E.*, 1904, n° 7.

(31) *A.A.*, F. 27, n° 287 et GRAILLOT et GSELL, *Mefra*, 1893, p. 23-24.

(32) MIGNE, *Patrol. Lat.*, XI, p. 1337; S. LANCEL, *Sources chrétiennes*, 195, p. 776; *Actes*, I, 198, p. 858.



FIG. 13. — Stèle de Iamakara.
(Cliché F. Morizot.)



FIG. 14. — La même, détail.
(Cliché F. Morizot.)

Les dimensions des lettres sont très irrégulières. Les A ne sont pas barrés.

Ligne 1. En raison de l'irrégularité du champ épigraphique, la lettre S de la formule sacramentelle a été rejetée à l'extrême droite.

Ligne 2. Après NAS trace d'une lettre, qui est sans doute un E, US sont certains. La lecture NASEUS³³ est donc assurée. Un intervalle correspondant à peu près à une lettre sépare ensuite le I et le A de Iamakaris. Il évoque vaguement la lettre N. Je pense cependant qu'il s'agit d'un défaut de la pierre que le lapicide a voulu éviter.

Ligne 3. La forme du F a été relevée à Tebessa Khalia par J.-F. Boucher³⁴. Mais elle semble rare et ne figure pas sur les listes alphabétiques de J.-M. Lassère.

Ligne 5. La haste du I de Iamakara est marquée au sommet d'une très légère boucle, pas assez importante cependant pour représenter un P.

Ligne 6. Début de la ligne très décalé vers le bas où l'on lit ML, sans doute MIL avec ligature IL. Ce groupe de lettres est suivi d'un A, très effacé et du chiffre VI.

Ligne 7. Le chiffre XVI, bien visible, n'est pas vraisemblable pour un soldat ayant six ans de service. Peut-être faut-il le corriger en XXV.

Il faut donc, je pense, comprendre que Naseus Iamakaris a élevé ce monument à la mémoire de son frère, le soldat Iamakara, qui a servi 6 ans (?) et a vécu 26 ans. La mention, sans autre précision, des années de services suggère que Iamakara a servi dans une troupe auxiliaire.

(33) Nasseus est attesté en Afrique (*C.* 9153) ainsi que Nassaeus (*C.* 21.243) et Nassaius, *A.E.*, 1963, 124 (*Suebi*).

(34) Voir *Libyca*, t. IV, 1^{re} sem., 1956, *Archéologie et épigraphie*, p. 29.

Iamakaris semble un génitif apposé indiquant la filiation, qui se retrouve presque identique sur l'épithaphe de Aula Azdruma Amicaris (filia)³⁵. Iamakara semble aussi très proche des noms libyques Iamcar, attesté à Azeffoun, Maurétanie Césarienne³⁶ et Iamgur à Cirta³⁷ et du libyque MKR dont L. Galand a bien voulu me signaler l'existence.

8. Épithaphe de Verosaga ou Verosaca

Cette épithaphe est actuellement encastrée dans le mur d'une petite maison située également à Henchir Amrane, tout près de l'oued Bedjer, entre l'oued et la route.

Il s'agit d'un quadrilatère de calcaire, long de 47 cm, large de 22. La hauteur des lettres est de 5 cm, sauf à la 1^{re} ligne O = 3 cm (fig. 15).



FIG. 15. — Henchir Amrane, épithaphe de Verosaga.

VEROSACA VIX AN LXXXV
BMERITA FILI MATRI
IMPSVIS FEC ETDD

Les A ne sont pas barrés. Les R sont du type cursif.

Ligne 1. Lettre 7, on peut hésiter entre G et C (voir par comparaison le C de *fec(it)*). Il y avait peut-être une lettre avant *Verosaca*.

Ligne 2. Les deux premières lettres sont très douteuses. Peut-être faut-il lire *obmerita*, mais le sens ne change guère.

Verosaga (ou *Verosaca*) *uix(il) an(nis) LXXXV []*
b(ene) merita fili matri | imp(ensis) suis fec(erunt) et d(e)d(icauerunt).

(35) *B.C.T.H.*, 1901, p. 123.

(36) *C.* 8988.

(37) *I.L.A.*, 11, 1, 1713.



FIG. 16. — Haute vallée de l'oued Bedjer: lieu-dit Boucharoui. Aqueduc dont les piles sont les unes en pierres sèches, les autres composées pour partie de matériaux antiques. Vers la droite, à partir de la pile 4, on aperçoit les mortaises marquant le tracé de la conduite antique. Au-dessus, falaise de l'oued Bedjer.



FIG. 17. — Le même : vue rapprochée.

En définitive, le principal, voire l'unique intérêt de cette épitaphe est l'hapax Verosaga (ou Verosaca) que l'on imagine libyque³⁸.

Après Henchir Amrane, en remontant vers le nord le bras principal de l'oued Bedjer, en laissant à gauche la piste carrossable qui mène à Taberdga, l'on arrive bientôt, à la hauteur du village de Taghit aux ruines 70-69 et 68 de l'*Allas archéologique*. Je crois avoir identifié en particulier le site 70, qui porte le nom de Boumansour où l'on voit très nettement les ruines d'un bâtiment à abside décrit ci-dessous et celles de constructions en pierres de grand appareil, partiellement enterrées qui sont peut-être des soubassements de tombeaux; plus en amont, l'oued s'engage dans une gorge très resserrée dont les bords sont formés de deux falaises verticales. Sur la paroi de la rive occidentale, au lieu-dit Boucharoui subsistent les piles d'un aqueduc très primitif, qui sont composées pour partie de pierres brutes, pour partie de matériaux antiques, pierres de grand appareil, entablement, et même un dé d'autel décrit ci-dessous; au sommet des piles de l'aqueduc on voit les mortaises taillées dans le roc d'une canalisation antique d'un modèle courant dans l'Aurès³⁹ (fig. 16 et 17).

9. Pierre en forme de dé d'autel, dont le champ épigraphique paraît intact, les deux dernières lignes seulement sont visibles mais d'une lecture difficile (fig. 18)

Hauteur apparente : 0,37 m. Largeur : 0,57 m. Hauteur des lettres : 7,5 cm.
Sous toutes réserves on pourrait avoir :

V(ou M)...../ // AC ILII PA / // // FILI EORV(M)

Ligne 1. Seule la 1^{re} lettre V ou M est visible.

Ligne 2. A et C sont assez nettes, ainsi que le PA final. Pour les lettres intermédiaires seules les hastes sont bien nettes.

Ligne 3. FILI est d'une lecture assez aisée, mais seules les 4 dernières lettres EORV, sont certaines. A noter la chute de la finale M. Le dé d'autel est rarement utilisé dans la région comme pierre tombale.

C'est du même site que viendrait l'épitaphe suivante, que nous avons vue à environ un kilomètre de là, dans une maison du village de Taghit. Le fils du propriétaire, un jeune garçon âgé de 16 ans, nous a expliqué que, comme la précédente elle était incorporée dans une pile de l'aqueduc de Boucharoui, dont le terrain lui appartient, mais que pour la soustraire aux convoitises, il l'avait transportée chez lui dans une brouette. C'est d'ailleurs de la même façon qu'il a apporté dans son jardin pour nous la montrer, cette pierre, véritablement « errante » :

(38) L. Galand me propose un rapprochement très suggestif avec VRSKN de la bilingue de Dougga, R.I.L., 1.

(39) Voir en particulier J. BARADEZ, *Fossatum*, p. 177; J. BIREBENT, *Aquae Romanae*, p. 171; P. MORIZOT, « Le génie auguste de Tfilzi », dans B.C.T.H., 1974-75, p. 63.

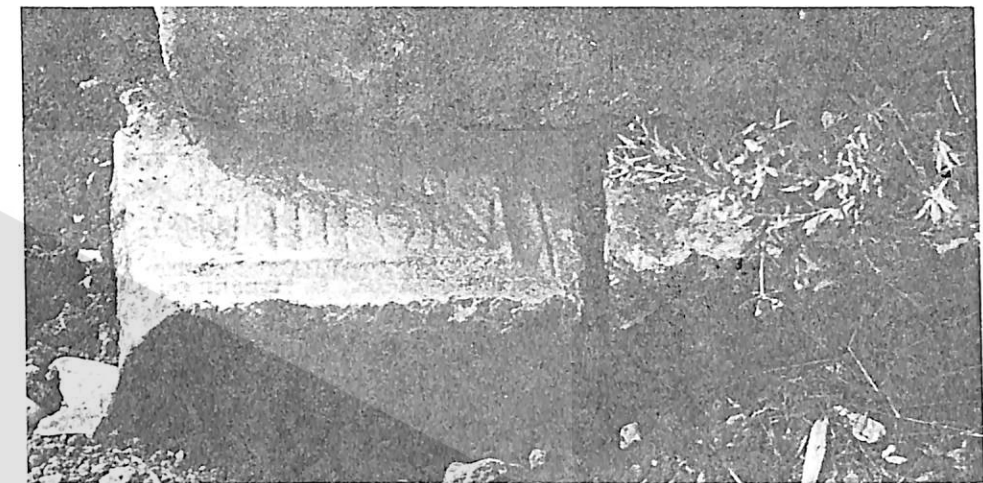


FIG. 18. — Détail de la pile 4 (partie inférieure) : dé d'autel avec inscription.



FIG. 20. — La même, détail.

FIG. 19. — Épitaphe de [An]nius Vit[alis] provenant de l'aqueduc de l'oued Bedjer actuellement dans une maison du village de Taghit.

10. Stèle brisée dans sa partie inférieure gauche et sa partie droite, qui mesure actuellement : 0,72 m de haut sur 0,31 m de large, dans la partie la plus large, 0,18 m dans la partie la plus étroite (fig. 19 et 20)

La partie supérieure représente un homme ou un génie nu, presque allongé sur le sol et tenant de la main droite ce qui paraît être un fragment de couronne ; les traits du visage ont totalement disparu. Malgré une maladresse certaine, la facture est assez classique et suppose une technique plus évoluée que celle du sculpteur de la stèle de Iamakara.

Le champ épigraphique est de 0,29 m de hauteur ; sa largeur est de 0,31 m à la première ligne, 0,18 m à la dernière. Les lettres élancées et régulières ont 7,5 cm.

// NIVS VITA // //
// IXIT AN // // //
// ILIA TITFCY // //

Ligne 1. Ligature probable V et S.

Il y a de fortes présomptions pour que le nom du défunt dont manquent tout au plus 2 lettres soit Annus, gentilité des plus communs en Afrique, plutôt que tout autre nom de 6 lettres en NIVS.

[An]nius Vilaflis | ufixit an[fnis] ... | F[jilia
tit(ulum) f(aciendum) cu(ravit)

L'expression *Titulus* pour désigner la tombe n'avait pas encore été relevée dans la zone que le *Corpus* appelle le *Saltus Aurasius*. Elle est par contre courante dans la région de *Theveste*. Il ne semble pas qu'il y ait de DMS ; ce fait joint aux caractéristiques épigraphiques incline à penser qu'il s'agit d'une épitaphe plus ancienne que les précédentes.

11. Tesson gravé (fig. 21)

Dimensions : 7 cm × 4 cm.

Remis par le propriétaire d'un champ d'Henrich Amrane :



FIG. 21. — Tesson de céramique gravé.

/ [PO]MPONIA

B. ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE CHRÉTIENNE

Alors que, à l'exception d'un fragment d'inscription découvert à Fouanis⁴⁰, on n'avait relevé jusqu'ici dans l'oued Bedjer aucun indice de christianisme, les divers éléments d'architecture présentés ci-dessous ne laissent aucun doute sur la réalité de son implantation dans la région qui s'étend de Babar à Seiar.

I. Babar

1. Chapiteau de pilastre (fig. 22, 23, 24)

Bien que Babar n'appartienne pas tout à fait à la région que nous venons de décrire et se trouve en réalité sur la ligne de partage des eaux, entre la vallée de l'oued el Arab-oued el Abiod et la vallée de l'oued Bedjer, c'est au cours de ce même voyage que j'ai eu l'occasion de photographier ce chapiteau. Il était alors déposé dans une rue située à l'extrémité sud du village de Babar qui se prolonge par une piste se dirigeant vers l'est en direction du site 35 de l'Atlas.

Ses dimensions sont les suivantes : longueur : 0,48 m ; largeur : 0,34 m ; hauteur : 0,34 m.

D'un dessin très original, il réalise une heureuse synthèse entre le décor floral et le décor non figuratif, parfois appelé berbère, si caractéristique des églises chrétiennes de cette région.

De part et d'autre d'une rosace à fuseaux rayonnants aux branches inégales, on note tour à tour un bandeau composé de petits triangles à ordonnance contrariée, puis des tiges de feuillage qui pourraient représenter des épis de blé.

L'ensemble se recourbe en un mouvement gracieux pour épouser la forme du pilastre. La régularité du dessin et le travail de la pierre sont d'excellente qualité. Le côté gauche du chapiteau est décoré de façon plus grossière d'un dessin dont je ne perçois pas très bien la signification où semblent alterner feuillages et trous arrondis percés à l'emporte-pièce⁴¹.

Son style s'apparente à celui d'un chapiteau de la basilique d'Henrich Faraoun, situé à 70 km du sud de Tebessa⁴² et n'est pas sans analogie aussi avec celui d'un chapiteau de Junca, découvert par Ch. Saumagne⁴³.

Le propriétaire de ce chapiteau nous a indiqué qu'il proviendrait d'une ruine qui se trouve au bord de la piste qui mène au site 35 de l'Atlas et qui est située à environ 500 m en contrebas de Babar. F. Morizot l'a visitée par la suite sans distinguer à première vue l'édifice auquel il aurait pu appartenir.

(40) MASQUERAY, dans *R. Afr.* (1878), p. 41.

(41) La même technique a été utilisée à Ksar El Kelb ; cf. N. DUVAL, « Plastique chrétienne de Tunisie et d'Algérie », dans *B.C.T.H.*, 1972, p. 109, fig. 59.

(42) J. CHRISTERN, *Das frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa*, Wiesbaden, 1976, p. 41, ch. 25.

(43) N. DUVAL, « Études d'architecture chrétienne », dans *M.E.F.R.*, LXXXV, 1972, p. 1071-1172.

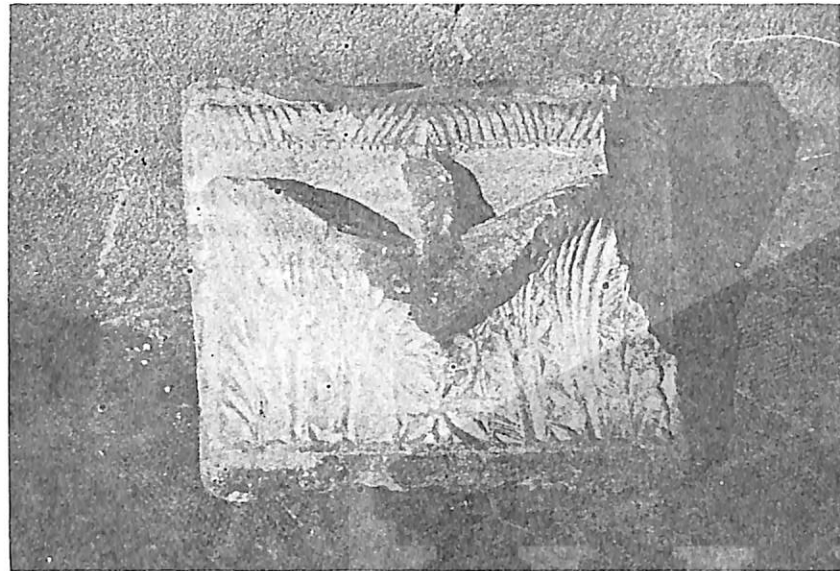


FIG. 22. — Babar. Chapiteau de pilastre, provenance indéterminée; dimensions : 0,48 m × 0,34 m : vu de face.
(Cliché F. Morizot.)



FIG. 23. — Le même : vu de trois-quarts.
(Cliché F. Morizot.)

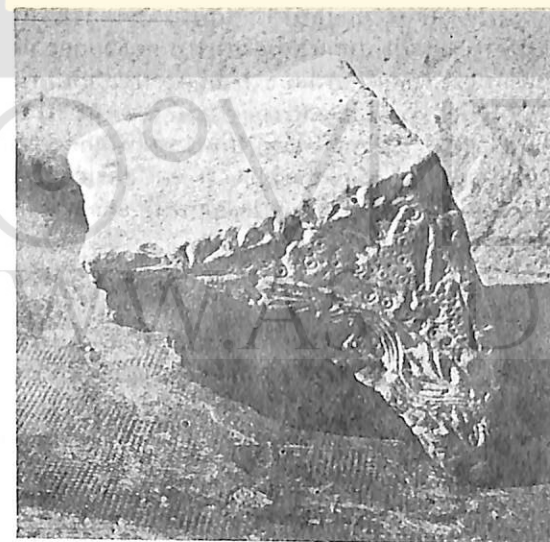


FIG. 24. — Le même : vu du côté droit (par rapport au lecteur).
(Cliché F. Morizot.)

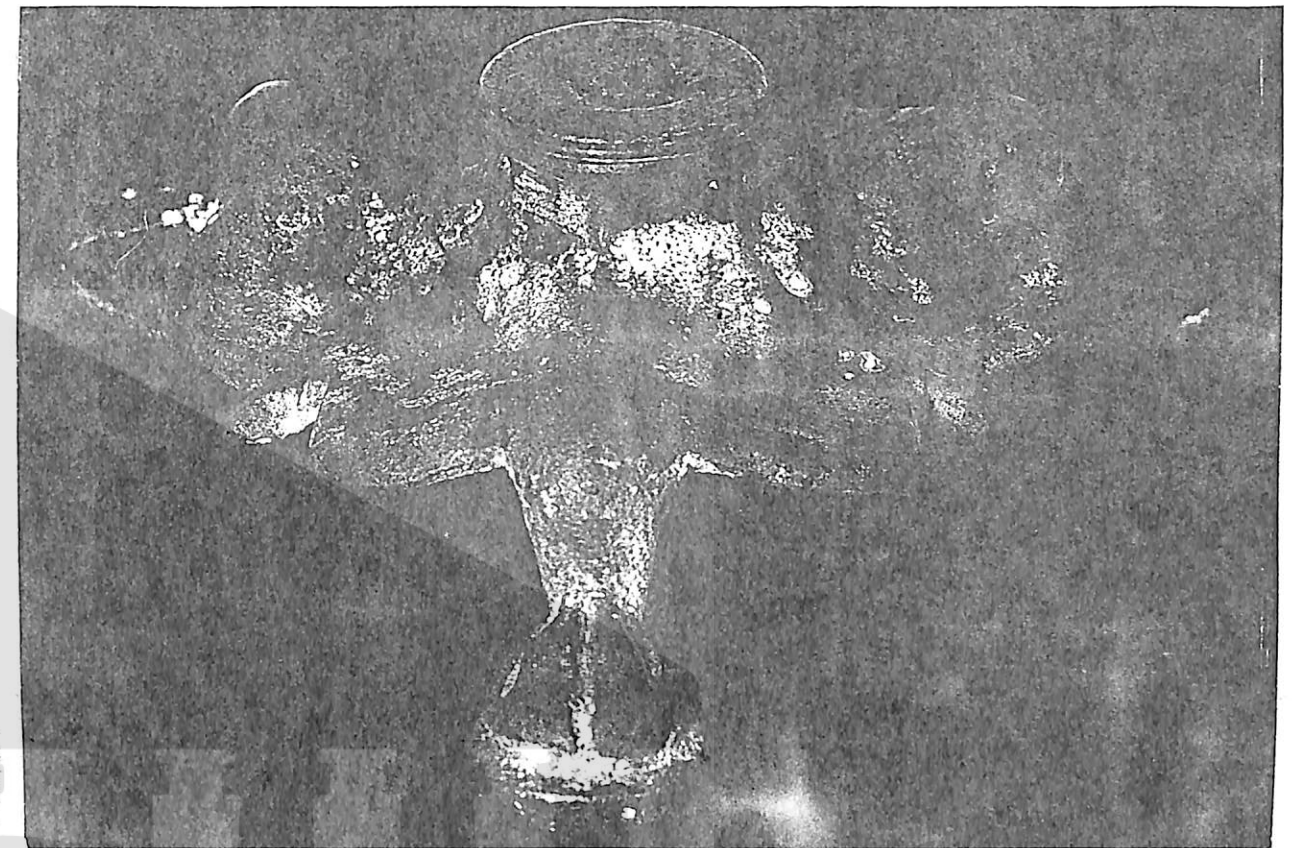


FIG. 26. — Envers du candélabre :
a) Monogramme à l'envers du candélabre.
b) Détail du monogramme.

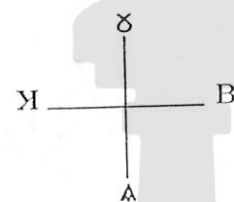


2. Candélabre de bronze (fig. 25,26)

Il a par contre recueilli des mains d'un cultivateur qui venait de le découvrir dans le sol le trépied d'un petit candélabre en bronze à l'envers duquel se trouve un monogramme cruciforme. Trépied, en forme de griffes de lions séparées par des feuilles de lierre grossièrement stylisées. Patine vert sombre et jaune clair. La partie supérieure est munie d'une feuillure destinée à recevoir le fût du candélabre. Hauteur : 4 cm ; diamètre : 14 cm.

Si le candélabre lui-même est d'un modèle fort courant, qui n'est guère datable⁴⁴, le monogramme selon les indications qu'ont bien voulu me donner M^{lle} Brenot, conservateur au Cabinet des Médailles et M^{me} Cécile Morisson, est sans doute aucun d'époque byzantine et plus précisément d'un type attesté sous les règnes de Justinien ou de ses successeurs immédiats.

Il se présente comme suit :



M^{me} Morisson estime qu'il faut l'interpréter : *Iakobou* génitif du nom du propriétaire. On le comparera utilement avec le monogramme de Zana, dont Noël Duval a présenté récemment une nouvelle interprétation⁴⁵.

Le nom de Babar, qui phonétiquement se prononce Babèr, n'est pas sans évoquer l'*episcopus Victorinus babrensis*, qui figure sur la *Notitia* parmi les évêques de la province de Numidie (*Notitia Provinciarum et Civitatum Africae. Numidia*, n° 74. *M.G.H.* a.a. 3,1).

II. Taberdga

Dalle de chancel (fig. 27)

En passant à Taberdga, où l'on voit de nombreux fragments d'architecture antique et en particulier plusieurs *catilli* et des fûts de colonne, j'ai noté la présence d'un fragment architectural en pierre dont on m'a assuré qu'il venait de la basse vallée de l'oued Bedjer. Ses dimensions actuelles sont les suivantes : longueur : 0,67 m ; largeur : 0,63 m ; épaisseur : 10 cm environ.

(44) Martin C. Ross (*A catalogue of Byzantine and early medieval antiquities in the Dumbarton collection*, Washington, 1969, t. I, pl. XXVII, n° 33), date un candélabre analogue des ^v^e et ^{vi}^e s. ; mais des objets fort semblables, trouvés au Maroc, semblent dater d'une époque plus haute, cf. Ch. BOUBE-PICOT, *Les bronzes antiques du Maroc*, t. II, *Le mobilier*.

(45) N. DUVAL, *La basilique de Zana* (*Diana Veteranorum*), p. 863, 864.

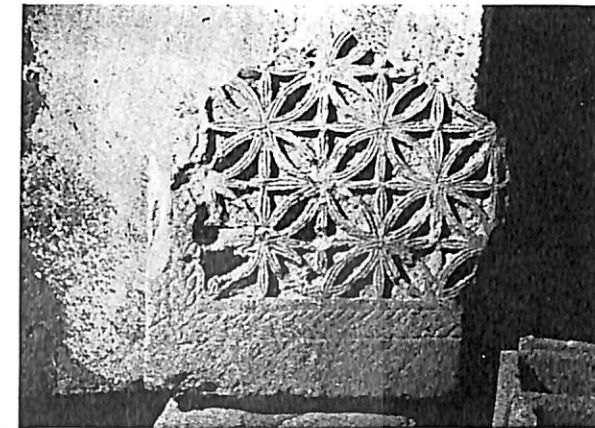


FIG. 27. — Taberdga, maison de Kerbatou Mohamed, fragment de dalle de chancel (?) provenant de la vallée de l'oued Bedjer. Dimensions : 0,67 m × 0,63 m (A. II).

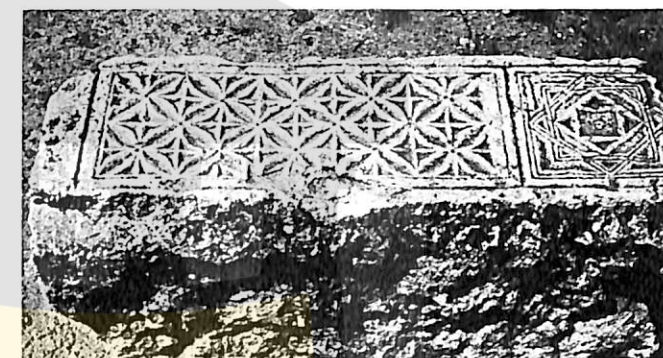


FIG. 28. — Pilier de Khenchela, photographié en position horizontale.



FIG. 29. — Site 70 de la feuille 39 de l'A.I., lieu-dit, Bou Mansour, chapelle avec abside.

D'un dessin beaucoup plus classique que le chapiteau précédent, il s'agit d'un relief plat composé d'un réseau de cercles se recoupant et formant quatre feuilles avec des croisettes dans les intervalles. L'ensemble est délimité par une moulure cordée. L'analogie avec de nombreux éléments de décors chrétiens d'Afrique est évidente. J'en rapprocherais en particulier un pilastre publié par N. Duval⁴⁶, qui se trouve actuellement dans le jardin public de Khenchela où j'ai pu également le photographier (fig. 28), ainsi qu'un pilastre de la basilique de Zoui⁴⁷. La faible épaisseur de la pierre m'a donné à penser qu'il s'agissait d'une dalle de chancel.

III. Boumansour

Petit bâtiment à abside (fig. 29)

J'en ai signalé l'existence p. 50. Dominant le champ de ruines de ce nom, on note la présence d'un bâtiment à abside ayant les dimensions suivantes : longueur totale : 11,90 m ; largeur : 4,90 m.

L'abside elle-même, dont le tracé est dessiné au sol par une série de pierres de grand appareil décrivant un demi-cercle parfait, a 4,40 m de diamètre. La nef unique ne présente donc qu'un très faible élargissement par rapport à l'abside. Le bâtiment est orienté. Aucun motif décoratif ne souligne le caractère chrétien de cette construction. L'hypothèse qu'il s'agisse d'une chapelle chrétienne me paraît néanmoins très forte.

IV. Zaouia

J'ai mentionné au passage les motifs décoratifs de la mosquée de la Zaouia. Ce sont tout d'abord :

1. à l'extérieur dans le mur ouest, un bas-relief à décor plat encastré, à hauteur d'homme (fig. 30). Ses dimensions actuelles sont les suivantes : longueur 0,70, largeur 0,36 m. Il s'agissait vraisemblablement d'un pilastre qui était divisé en plusieurs registres par une bordure constituée de demi-cercles avec triangles curvilignes inscrits. Cette bordure n'est autre qu'une section du décor à quatre feuilles décrit ci-dessus, que l'on retrouve sur de nombreux monuments chrétiens de cette époque⁴⁸. Par contre le dessin du registre supérieur qui représente un lion debout en relief très plat⁴⁹, la queue dressée, n'a plus rien à voir avec l'art « berbère » et s'apparente beaucoup plus au bestiaire oriental qu'à celui des églises chrétiennes d'Afrique du Nord. Il présente cependant une certaine analogie avec les représentations d'animaux des piliers d'Henrich Deheb⁵⁰. Il est malheureusement très effacé et même à l'œil nu, est peu distinct ;

(46) N. DUVAL, *Plastique chrétienne*, p. 112, fig. 63.

(47) Pilastre de la basilique de Zoui (S. GSELL, *Musée de Tebessa*, 1902, pl. VII, figure 8 et dictionnaire de Dom CABROL, fig. 10273, rubrique Pilastre) que Gsell attribue au IV^e siècle.

(48) N. DUVAL, *Plastique chrétienne*, p. 106, fig. 52.

(49) *Ibid.*, p. 123, fig. 72.

(50) J. CHRISTERN, *op. cit.*, p. 191, pl. 53.



FIG. 30. — Bas-relief encastré dans le mur opposé au mihrab (donc ouest) représentant un lion debout avec la queue dressée (?) (Cliché F. Morizot.)

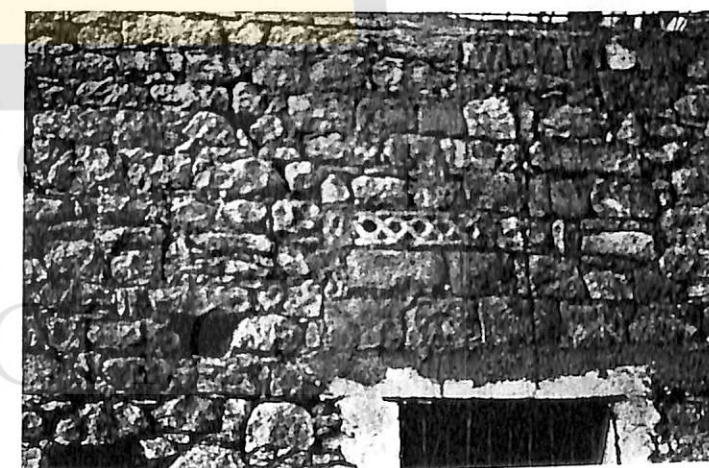


FIG. 31. — Autre fragment d'architecture antique incorporé dans la partie gauche de la façade.



FIG. 32. — Détail de la pièce 5 (fig. 2) : rectangle de pierre ou de céramique représentant un sarment de vigne.



FIG. 33. — Chapiteau et base de colonne posés devant le mur de la mosquée de la Zaouia.

2. dans le mur de la mosquée qui fait face au sud, sont également encastrés deux reliefs en pierre de moindre importance : l'un représente un entrelacs assez banal (fig. 31), l'autre une branche de vigne avec ses vrilles dont l'inspiration chrétienne est évidente (fig. 32).

A l'intérieur de la mosquée ou dans le petit enclos qui la précède, ainsi que je l'ai indiqué ci-dessus p. 36, l'on voit plusieurs chapiteaux de style corinthien plus ou moins abâtardi, qui s'apparentent à ceux dont N. Duval a relevé la présence à La Meskiana et qui lui paraissent venir de l'église de Ksar el Kelb⁵¹ ; l'un d'entre eux

(51) Noël DUVAL, *Plastique chrétienne*, p. 106-108.



FIG. 34. — Chapiteau provenant des environs immédiats de la mosquée. (Cliché F. Morizot.)



FIG. 35. — Chapiteau avec chrisme.



FIG. 36. — Chapiteau trouvé en creusant les fondations de l'école de la Zaouia. (Cliché F. Morizot.)

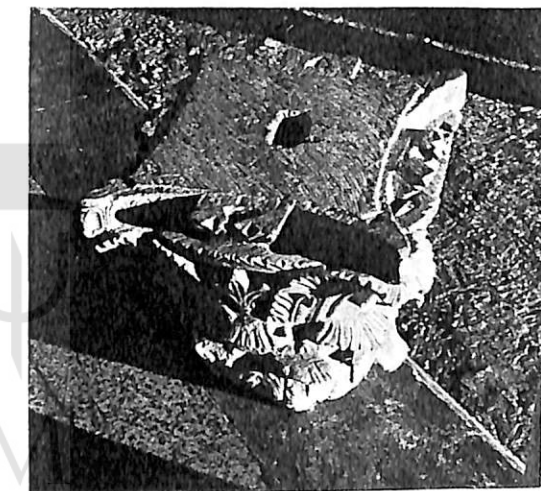


FIG. 37. — Ibid., vu d'en haut. (Cliché F. Morizot.)

qui se trouvait à une cinquantaine de mètres de la mosquée et dont je n'avais pu photographier que l'un des côtés (fig. 34) a depuis rejoint les précédents dans la cour de la Zaouia. J'ai pu ainsi constater qu'il était décoré sur une de ses faces d'un chrisme stylisé de petites dimensions (fig. 35).

L'ensemble de ces éléments décoratifs et de ces chapiteaux paraît le témoignage de l'existence à l'emplacement de la mosquée ou de ses abords d'un premier édifice religieux ;

3. mais il en existait sans doute un autre à proximité de l'école primaire car un très beau chapiteau de style beaucoup plus élaboré a été exhumé en 1979 lors du creusement des fondations de ce bâtiment. Il était alors dans un état parfait de conservation. Ses dimensions sont les suivantes : hauteur 0,48 m ; largeur 0,34 m ; longueur 0,34 m. Il s'agit d'un chapiteau corinthien composite dont les feuilles très découpées se recourbent profondément et dont l'abaque est orné, entre leurs volutes, de palmettes à trois branches (fig. 36-37). Son dessin rappelle les chapiteaux de Tebessa⁵², Henchir Akhib⁵³ et Henchir Tarlist⁵⁴. Mais j'ai été frappé surtout par sa très grande ressemblance avec un chapiteau de la basilique d'*Ala Miliaria* qui est exposé au Musée du Louvre sous le n° 3351. Il l'emporte cependant de beaucoup sur lui par la pureté de son style, la perfection de la facture et l'état de conservation. Gsell, qui a fouillé la basilique d'*Ala Miliaria* a établi qu'elle a été construite de 434 à 439 pour abriter la tombe de la martyre Robba. D'autre part, N. Duval et P.-A. Février datent du règne d'Arcadius et Honorius la construction de la basilique de Tebessa. Tel est aussi l'avis de J. Christern. Il paraît, dans ces conditions, très vraisemblable que le chapiteau décrit ci-dessus date lui aussi du premier tiers du v^e siècle. L'état de conservation étonnant dans lequel il se trouve pourrait alors s'expliquer par la destruction soudaine du bâtiment qui l'abritait.

C'est sans doute au même édifice qu'appartenait une colonne striée et cannelée se trouvant dans la cour de l'école et qui, partiellement enterrée, a environ 1,40 m de haut sur 40 cm de diamètre (fig. 38).

V. El Amra

Pilastre avec croix monogrammatique (fig. 39)

C'est également au cours des travaux de construction de l'école d'El Amra, petit village situé à 2 km au sud de la Zaouia, sur la rive droite de l'oued Bedjer, qu'a été découvert le pilier d'église ou linteau décrit ci-dessous. Ses dimensions sont les suivantes : hauteur actuelle 1,48 m ; largeur 0,50 m ; épaisseur 0,20 m.

Il est brisé dans la partie supérieure, mais si l'on s'en rapporte à la dimension des 3 registres qui le décorent, sa hauteur totale devrait être d'environ 1,60 m.

Son décor est d'une grande complexité :

A l'intérieur d'une bordure de petits triangles creux en ordonnance contrariée délimitant 3 registres de dimensions égales, on distingue :

(52) J. CHRISTERN, *op. cit.*, pl. 41, ch. 14 et 38.

(53) GSELL, dans *M.E.F.R.*, 23 (1903), 3, 25.

(54) LABROUSSE, dans *M.E.F.R.*, 55 (1938), p. 223-258.



← FIG. 38. — Colonne cannelée exhumée lors du creusement des fondations de l'école de la Zaouia.



FIG. 39. — El Amra. Pilastre avec croix monogrammatique. (Cliché F. Morizot.)

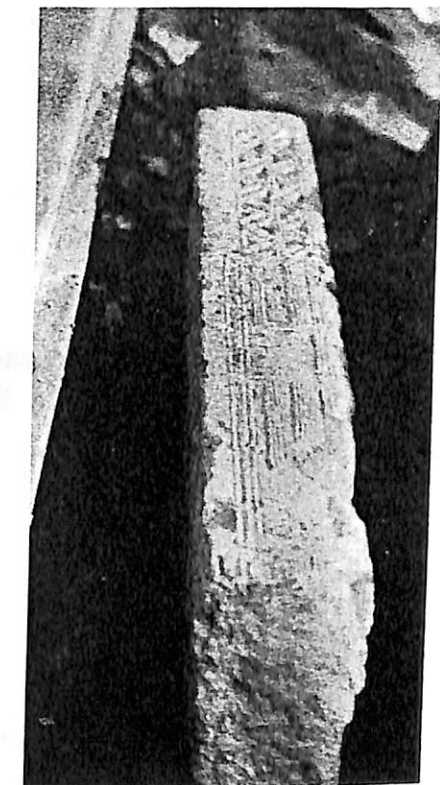


FIG. 40. — Tranche du même pilastre. (Cliché F. Morizot.)

— dans le registre supérieur, une croix monogrammatique très allongée mais dont les branches sont assez larges et légèrement pattées. La branche horizontale se termine aux deux extrémités par un arrondi, qui constitue peut-être un rappel, à usage purement décoratif de la courbe qu'épouse la hampe de la croix pour représenter la lettre ρ. L'alpha et l'oméga sont bien dessinés. Ici encore on note une certaine ressemblance avec la forme d'une croix d'Henchir Deheb;

— le motif central est plus effacé. Il représente un grand cercle, flanqué de 4 petits cercles décorés d'une rosace. A l'intérieur du grand cercle est inscrite une série de carrés alternés et de taille décroissante semblable à la décoration du pilastre de la fig. 27;

— le registre inférieur représente 2 branches de vigne dont les feuilles et la grappe sont alternées;

— la tranche gauche de la pierre est décorée de façon beaucoup plus sommaire de haut en bas d'une double rangée de triangles alternés, de deux rectangles allongés encadrant un carré, l'ensemble schématisant peut-être une porte ou le plan d'un bâtiment (fig. 40);

— la tranche droite n'est pas sculptée.

Le style de ce pilastre est évidemment très voisin de la série des pilastres de Khenchela et de Zoui étudiés par Noël Duval⁵⁵ et dont certains avaient déjà été publiés par Gsell⁵⁶.

Ce dernier croyait que ces sculptures dataient du IV^e siècle. N. Duval penche plutôt pour les IV^e-V^e siècles. Mais la forme du chrisme, différente ici de celle que l'on trouve à Khenchela, pourrait autoriser une datation encore plus basse.

Il apparaît en tout cas que la plupart de ces sculptures, si elles ne viennent pas nécessairement du même atelier, appartiennent à une ou deux écoles dont le rayonnement s'est fait sentir jusqu'au cœur de l'Aurès où j'ai noté la présence de motifs semblables, encore que beaucoup plus grossiers, à Louestia⁵⁷ et à Draa Said⁵⁸, sur les flancs de l'Ahmar Khaddou (fig. 41) et dans la vallée de l'oued Mellagou à Henchir Tigri (fig. 42).

Comme il est normal, étant donné la situation géographique de cette région, c'est tantôt le style de Tebessa, tantôt celui de Khenchela qui prédomine chez les sculpteurs du Djebel Chechar.

Il est fort possible qu'ils aient subi consciemment ou non l'influence de l'art chrétien d'Orient puisque avec quelques variantes l'on retrouve ces formes géométriques élémentaires et ce décor non figuratif en Égypte, en Syrie et même en Arménie⁵⁹ entre le IV^e et le VI^e siècle. Elles semblent donc caractériser une époque plutôt qu'un pays donné. Aussi a-t-on généralement renoncé à qualifier cet art de «berbère»,

(55) N. DUVAL, *art. cit.*, p. 110 à 125. Voir en particulier fig. 62-66-68-74.

(56) GSELL, *Mefra*, 1893, t. XIII, pl. VII, n° 5, p. 499.

(57) P. MORIZOT, «Les ruines romaines de la vallée de l'oued Guechtane», dans *R.A.*, 1948.

(58) Pilier ou linteau signalé dans la *Zeitschrift für Pap. und Ep.*, 1976, p. 163, mais dont la photographie est inédite.

(59) N. STEPANIAN et A. TCHAKMATCHIAN, *L'art décoratif de l'Arménie médiévale*, Leningrad, 1971, pl. XVII-XVIII.



FIG. 41. — Draa Said, pilastre brisé.

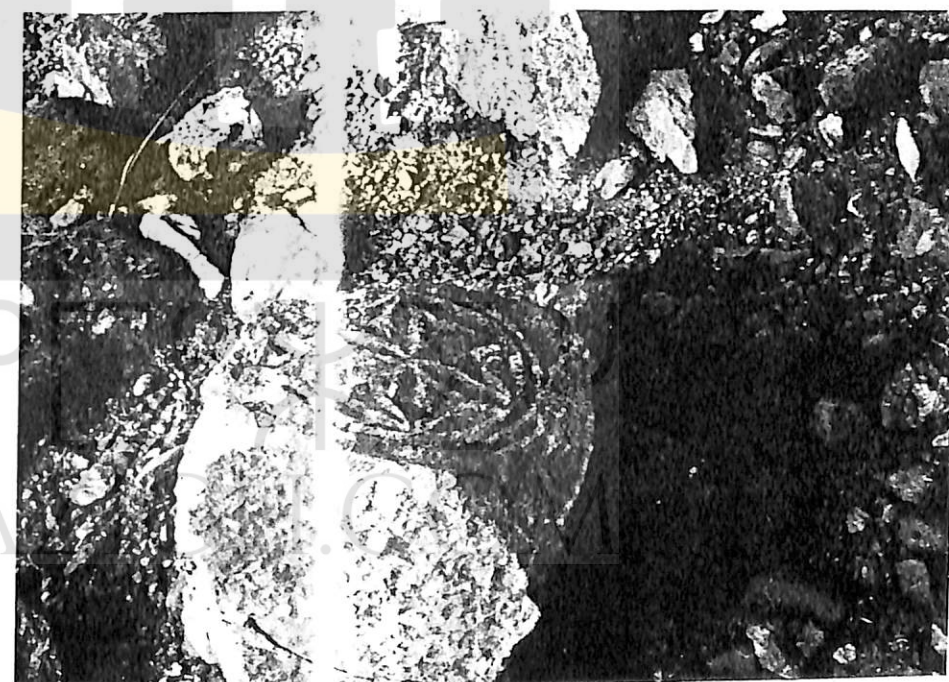
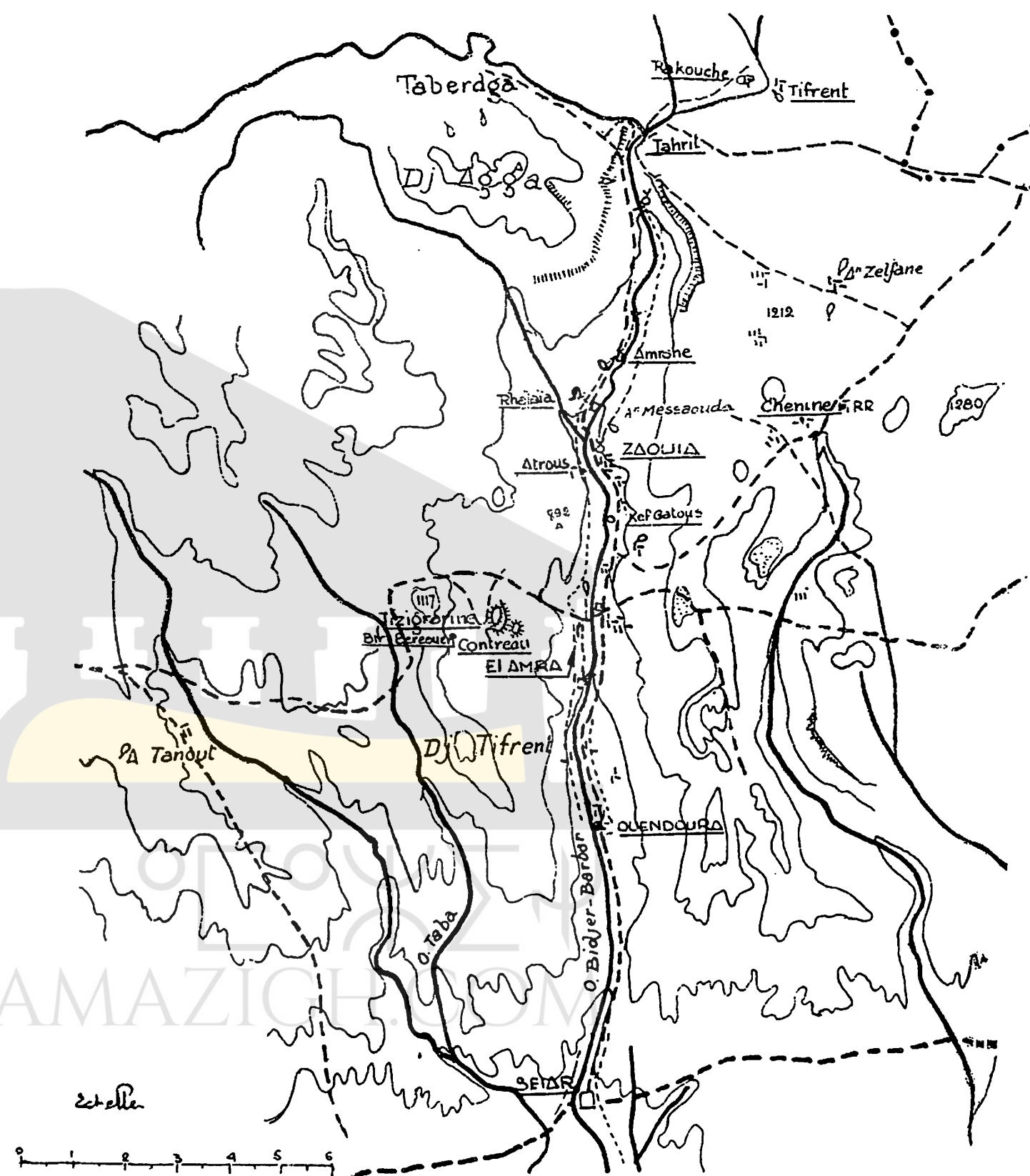
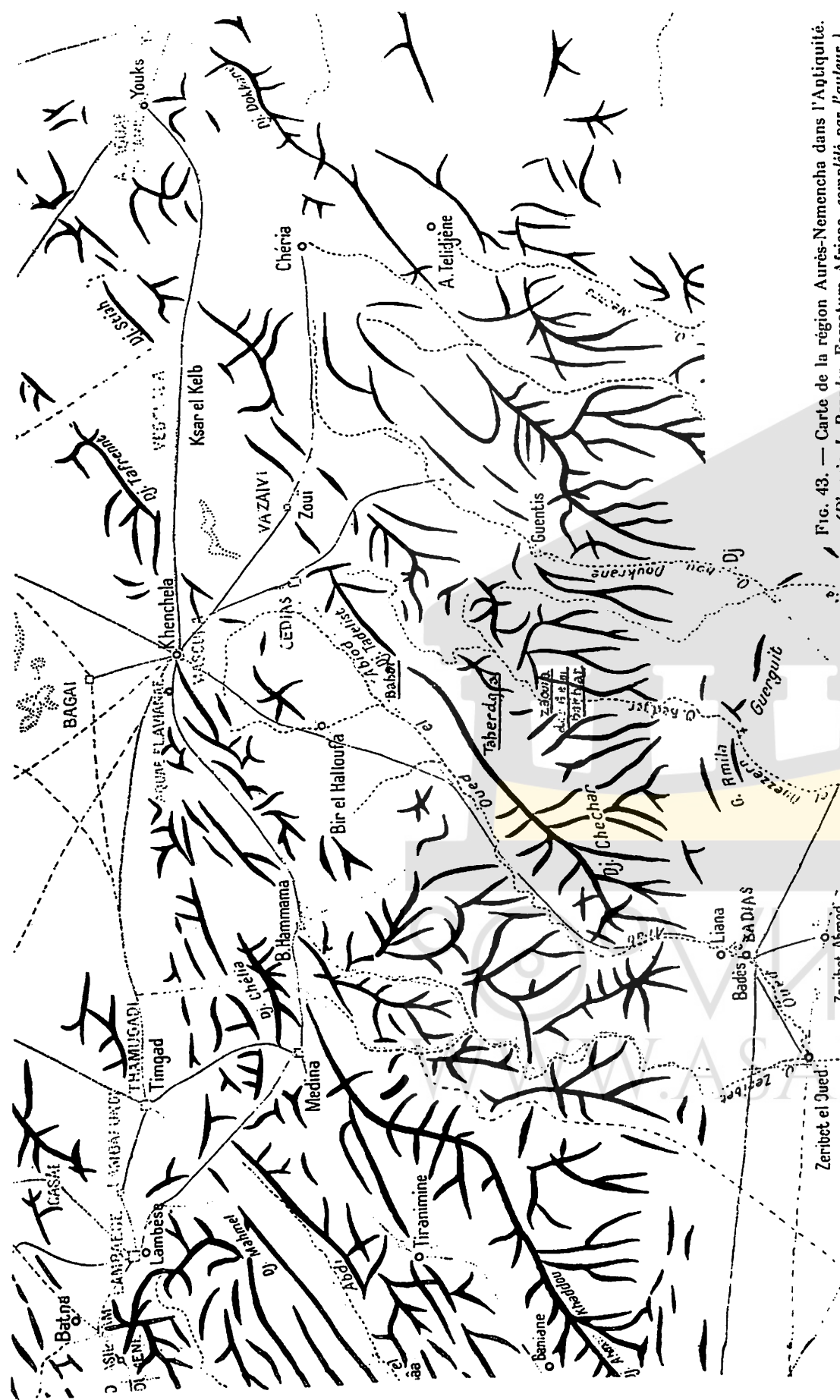


FIG. 42. — Henchir Tigri, fragment de corbeau.



quoique ces formes aient continué d'inspirer jusqu'à nos jours les artisans kabyles ou chaouias⁶⁰.

Mais ce qui est certain c'est qu'il a été remarquablement adopté par les sculpteurs de la région périaurasienne et que la perfection des bas-reliefs d'El Amra et de Taberdga, ou des chapiteaux de Babar et de la Zaouia, laisse loin derrière elle la maladresse des sculptures figurées des tombes d'(An)nius Vitalis et de Iamakara.

C. NUMISMATIQUE

M^{lle} Bernot a bien voulu procéder à l'identification d'un lot d'une cinquantaine de monnaies en bronze qu'un habitant de la vallée de l'oued Bedjer m'a assuré avoir collecté sur place, ce dont je n'ai aucune raison de douter.

Ainsi qu'on le verra par la liste ci-jointe, les dates extrêmes se situent entre Antonin le Pieux (138-161) et Théodose (394-395), avec une très forte prédominance de monnaies du IV^e siècle. Une petite pièce en bronze semble d'époque vandale.

As fruste d'Antonin le Pieux.

As de Julia Domna R⁷ Cérès?

Antoninianus de Valérien ou Gallien c. 240 R⁷ Type de sol.

Antoniniani barbares.

- a) Type de Pax;
- b) Type de Pietas-Salus;
- c) *Consecratio* Claude II autel;
- d) *Consecratio* Claude II autel.

Néoantoniniani

- a) Dioclétien R⁷ VOT/XX/FK Carthage 296/7. RIC VI, 37 a; 2 ex.
- b) Max-Hercule R⁷ *Concordia militum*, ALE, Alexandrie 296/7 RIC VI, 46 G.

Nummi

Licinius R⁷ *Domini. N. Licini Aug.*, Aquilée 320-321, RIC VII, 67.

Constantin R⁷ *Providentiae Augg.*, atelier indéterminé 325-330.

Constantin R⁷ *Virtus Augg.*, Arles, 325 surfrappé.

Licinius R⁷ *Iovi conservatori Augg.*, XIIV 321-325.

Constantin II R⁷ *Gloria exercitus* 2 enseignes, Arles 330-335, LRBC 353.

Urbs Roma Rome 335-337, LRBC 563.

Dr. fruste R⁷ *Gloria exercitus* 1 enseigne 335-341 3 ex.

Dr. fruste R⁷ *Victoriae dd Augg q nn* 341-346

Ae3	Constance II	R ⁷ <i>Fel temp reparatio</i> , cavalier, Rome	355-336 LRBC 687
	Constance II	R ⁷ <i>Fel temp reparatio</i> , cavalier, Siscia	351-361 LRBC ?
	Constance II	R ⁷ <i>Fel temp reparatio</i> , cavalier, Constant	351-354 LRBC 2039
	Constance II	R ⁷ <i>Fel temp reparatio</i> , cavalier, Constant	351-354 LRBC 2039
	Indéterminé	<i>Fel temp reparatio</i> , cavalier, Cyzique	351-354 LRBC ?
	Constance II	<i>Fel temp reparatio</i> , cavalier, Alexandrie?	351-361 LRBC ?
	Indéterminé	Indéterminé	351-361 6 ex.

(60) N. DUVAL, *art. cit.*, p. 1.146; à noter qu'on les retrouve aussi au XIX^e siècle dans l'art populaire arménien.

Ae4	Indéterminé	R ⁷ <i>Spes reipublice</i>	Indéterminé	355-361	?	3 ex.
Ae3	Indéterminé	R ⁷ <i>Securitas reipublicae</i>	Arles	367-375		
	Procopé	R ⁷ <i>Reparatio reipub</i>	Indéterminé	365-366	?	
	Valens	R ⁷ <i>Gloria Romanorum</i>	Aquilée	364-367	LRBC 981	
	Gratien	R ⁷ <i>Gloria Romanorum</i>	Siscia	367-375	LRBC ?	
	Valens	R ⁷ <i>Gloria Romanorum</i>	Thessalonique	367-375	1781	
	Indéterminé	<i>Gloria Romanorum</i>	Indéterminé	364-378	?	
	3 ex.					
Ae4	Valentinien II	R ⁷ <i>vol/V</i>	Cyzique	383	2560	
	Indéterminé	R ⁷ <i>uol/X/Mult/XX</i>	Alexandrie	383-392	2880/3 ou	
	Indéterminé	R ⁷ Type de <i>Salus reipublicae</i>	Indéterminé	394-402		2 ex.
Ae4	Théodore	R ⁷ Type de <i>Salus reipublicae</i>	Indéterminé	394-395		
	Indéterminé	R ⁷ Victoire allant à gauche	Indéterminé	fin IV ^e		2 ex.
Ae4	Justinien ???	fruste R ⁷ ? o	Vandale ?			
		+ +				
	Imitation ? R ⁷ type de <i>Gloria noui saeculi</i> ?					8 ex.
	Fruste IV ^e s.					3 ex.
	Flans non frappés					

D. LE BOURG ROMAIN DE LA ZAOUIA

L'examen détaillé des lieux que rend difficile l'occupation du site par ses habitants actuels, conduit tout d'abord à corriger les indications données par l'*Allas archéologique* (F 39, fig. n° 71). En effet entre le secteur de l'école primaire, d'où vient le chapiteau décrit p. 62, la zaouia proprement dite, le quartier de la Kasbah qui la domine, celui de Kerkeba, d'où vient la dédicace à Valérien et Gallien, la superficie du noyau urbain central atteignait certainement une quinzaine d'hectares et dépassait donc de beaucoup les trois ou quatre hectares que l'*Allas* lui attribue.

Il conviendrait donc encore d'examiner si les restes de constructions en pierres de grand appareil que l'on voit 1. — au nord des ruines d'Henrich Amrane et à l'est de la route en venant de Taberdga, 2. — au lieu-dit El Kasbah, situé au-dessus de la mosquée, 3. — enfin au sud du village à la hauteur du rocher de Hiatos ou Gatos, qui barre la vallée⁶¹, ne sont pas les ruines de fortins ou de postes de garde chargés de protéger la cité, hypothèse à laquelle les indications contenues dans la dédicace à Valérien et Gallien donnent quelque crédibilité.

En tout cas les limites réelles de l'agglomération qui s'étale au fond de la vallée et sur ses flancs comme nos villages de montagne devaient comprendre ces trois groupes de ruines et même englober à l'ouest, sur la rive droite de l'oued Bedjer, le quartier d'El Arous d'où viennent les épitaphes 4, 5 et 6. Si l'on suppose que la totalité de ces secteurs ont été habités simultanément l'on est conduit à imaginer l'existence d'un périmètre urbanisé sans commune mesure avec les limites du village actuel.

(61) On est tenté de reconnaître dans ce toponyme, dont la consonance n'est ni arabe ni berbère, le latin *hialus*.

Mais plus significative encore de l'importance de cette agglomération me paraît être la qualité de ses vestiges : l'usage fréquent de la pierre de grand appareil, le style et la graphie de la dédicace des Pinarii, les trente fûts de colonne de la mosquée, les nombreux chapiteaux, la beauté, en particulier, de celui de l'école, le fini des motifs décoratifs, tranchent nettement avec l'architecture si fruste des villages aurasien du I^{er} au V^e siècle et me paraissent l'expression d'une civilisation de type urbain. L'ensemble de ces constatations incite à revoir la question, déjà posée par Masqueray, du statut de cette cité, à la lumière des documents épigraphiques que nous connaissons, c'est-à-dire :

1. *La dédicace de C. Seruilius Macedo* (voir ci-dessus note 5)

Nos recherches ne nous ayant pas permis de retrouver l'original de ce texte, il faut donc nous en tenir à la version de Cagnat et l'examiner en fonction des données nouvelles que nous possédons sur la romanisation de l'Aurès.

Les faits que cette inscription nous fait connaître sont les suivants : désigné comme flamine perpétuel *a populo*, C. Seruilius Macedo, décurion du municipe *Gemell(-)*, élève en cet honneur une statue dédiée à une divinité inconnue. Ceci se passe en 195. Trois éléments de cette inscription se réfèrent à des réalités locales, que les commentateurs précédents n'avaient pas jugé utile de souligner : la statue, bien sûr, le *populus* qui est certainement celui de la petite cité qui se trouvait à l'emplacement du village actuel, le flamine perpétuel, qui est sans doute possible celui de cette cité ; celle-ci connaissait donc à la fin du I^{er} siècle une certaine pratique de la vie communale, puisque le *populus*, c'est-à-dire selon la définition des juristes romains⁶², l'ensemble de la population, décurions compris, y élisait son flamine perpétuel. S'ensuit-il pour autant que ladite cité était le municipe dont C. Servilius Macedo s'enorgueillissait d'être le décurion ?

Juridiquement parlant, la réponse devait être affirmative, si l'on s'en réfère à l'exemple de la ville d'*Urso* en Bétique, dont la loi municipale (*lex coloniae Genetivae Iuliae*) exclut des fonctions de décurion toute personne qui n'a pas son domicile dans un rayon de mille pas autour de la cité⁶³.

Décurion de *Gemellae*, C. Seruilius Macedo y avait donc en principe son domicile. Est-il vraisemblable que celui-ci ait été situé à 170 km à vol d'oiseau, c'est-à-dire à au moins une semaine de voyage, de la cité dont il était le flamine perpétuel, si l'on situe *Gemellae* à El Kasbat, bien au-delà de Biskra ? Ne serait-il pas plus logique et plus simple de penser que le site de la Zaouia s'appelait lui aussi *Gemellae* ?

Néanmoins lorsque nous nous sommes posé cette question devant la Commission d'histoire et d'archéologie de l'Afrique du Nord, son président a fait la remarque que c'était impossible, car il n'était pas d'usage sur de tels documents de mentionner le nom du municipe local, puisque celui-ci était de toute façon connu.

(62) T. KOTULA, *Les curies municipales en Afrique*, p. 56 et suiv. ; voir en particulier la note 24.

(63) B. RUPPRECHT, *Untersuchungen zum Dekurionsland in den N. W. Provinzen des römischen Reichs*, Francfort, 1975, p. 64, n° 52.

Très frappé par cette remarque, j'ai constaté que cette règle n'était pas tout à fait aussi générale et qu'en Afrique du Nord en particulier elle souffrait de nombreuses exceptions. Ainsi c'est à *Furnos Maius*, ou en tout cas dans le voisinage immédiat qu'a été retrouvée une dédicace à P. Mummius, *sacerdos* de la province d'Afrique, *duoviralis* et décurion du *municipium Furnulanum* (C. 15587, 15588 et 27439) ; même situation à *Volubilis* (C. 21839, 21893) et à *Gori* (C. 12421).

G. Picard a depuis avancé un autre argument, à savoir que le décurion et le flamine perpétuel étant aux deux extrémités du cursus, il était impossible à un décurion d'obtenir au même lieu le flaminat. En bas de la hiérarchie à *Gemellae*, il est au sommet dans le djebel Chechar, ce qui prouve, selon lui, que le site du djebel Chechar ne peut être assimilé à *Gemellae*⁶⁴.

Or s'il est vrai que le flaminat est d'ordinaire le couronnement d'une carrière municipale, que cette fonction est réservée surtout aux duumvirs et aux édiles, les exceptions sont assez nombreuses. E. Beurlier cite l'exemple d'un décurion d'*Aquin-cum* promu au flaminat⁶⁵. Plus près de nous le recensement des flamines africains auquel a procédé M. S. Bassignano⁶⁶ nous a permis de relever le nom de quatre flamines, dont trois flamines perpétuels, qui n'étaient auparavant que de simples décurions. Il s'agit, à *Volubilis*, de M. Gabinius Gelianus, flamine ordinaire il est vrai⁶⁷. A *Lamasba*, c'est un décurion dont le nom malheureusement est illisible qui a été nommé flamine perpétuel⁶⁸. L'inscription provenant de Lambèse, on pourrait soutenir que le décurion des *Lamasbenses* a été nommé flamine perpétuel à Lambèse, mais l'importance respective des deux cités ne permet guère de l'imaginer.

Enfin deux inscriptions, une de Lambèse et une autre de *Verecunda* mentionnent explicitement le nom de deux flamines perpétuels, Sextilius Saturninus et C. Iulius Secundinus, qui ont été choisis parmi leurs *condecoriones*⁶⁹. Je ne puis que suivre l'auteur, lorsqu'elle en déduit que les deux flamines remplissaient auparavant la fonction de décurion.

Le livre de M. S. Bassignano nous permet en outre de relever les cas relativement rares et très spéciaux, si l'on met à part les vétérans, où les flamines perpétuels se sont trouvés revêtus de cette dignité dans des cités autres que celles où ils avaient exercé des fonctions municipales⁷⁰. Très souvent il existait un lien particulier entre les deux

(64) Additif au procès-verbal de la séance du 17 mars 1980.

(65) E. BEURLIER, *Essai sur le culte rendu aux empereurs romains*, Paris, 1891, p. 178.

(66) M. S. BASSIGNANO, *Il flaminato nelle province romane dell'Africa*, L'ERMA D. Bretschneider, Roma, 1974.

(67) C. 21841. *I.L. Mar.*, 104 : M. S. BASSIGNANO, *op. cit.*, p. 366, n° 11.

(68) C. 4253 ; M. S. BASSIGNANO, p. 330, *Lamasba*, n° 2.

(69) C. 2711 et C. 4202, M. S. BASSIGNANO, *op. cit.*, p. 319 et 327.

(70) Ce sont : 1. — Les flamines perpétuels des IV colonies, qui sont si j'ose dire « polyvalents » géographiquement, du fait même du caractère confédéral de leurs relations.

2. — L. Aemilius Quintus, dont le souvenir a été célébré à *Sabratha*, *Lepcis Magna* et *Gighis*, à la suite d'une mission qu'il avait accomplie à l'échelon provincial ; l'on ignore en fait s'il a été flamine perpétuel simultanément ou successivement dans ces trois villes et s'il y a antérieurement exercé des fonctions municipales (*J.R.T.*, 121 et 588, *I.L.T.*, 11).

3. — M. Virrius Flavius Iugurtha, flamine perpétuel de Timgad, qui a été précédemment décurion de

cités; dans tous les cas la cité d'élection du flamme choisissait un personnage recruté d'honneur et non un simple décurion.

En conclusion l'on pourrait dire qu'il existe en Afrique quelques exemples où des décurions ont été élevés aux fonctions de flamines perpétuels dans leur propre cité, il n'en est pas où une cité ait été rechercher le décurion d'une ville lointaine pour en faire son flamme.

Par contre il est indiscutable que des fonctions de décurion ont été exercées simultanément, semble-t-il, dans des villes différentes, particulièrement en Narbonnais⁷¹ et en Afrique. Nîmes et Riez (C. XII. 3200), *Auzia*, *Equizelum*, et *Rusguniae* (C. VIII, 9045) semblent s'être partagé simultanément les services du même décurion. Il était donc possible de trouver des accommodements avec la loi, à moins que dans l'une ou l'autre de ces villes les fonctions de décurion aient été purement honorifiques.

L'on peut donc à la rigueur imaginer que C. Seruilius Macedo ait conservé dans une lointaine *Gemellae* des fonctions de ce genre. Mais même en ce cas il resterait à démontrer que la *Gemellae* de l'inscription (C. 2450) s'identifie à El Kasbat où l'on n'a découvert jusqu'ici aucune inscription faisant mention d'un municipe, ni même aucun texte établissant l'existence en ce lieu d'une population civile⁷².

2. Épilaphe de Pinarius Processianus

Le cursus du défunt ne manque pas lui aussi de soulever des questions. Ascendant pour la première partie de sa carrière municipale, d'édile à *duouir*, il est descendant en apparence pour la deuxième partie, puisqu'il se termine par le titre de décurion de Badès. Ne doit-on pas comprendre qu'il s'est déroulé en deux localités différentes? Sur place, il aurait été édile et *duouir*; à Badès il aurait été décurion au moment de sa mort et peut-être augure. En ce cas les fonctions d'édile et de *duouir* exercées localement ne manquent pas de relancer les interrogations relatives à l'existence d'un municipe sur le site de la Zaoûia.

Carthage, et l'on sait le prestige qui s'attachait à cette fonction, mais aussi *curator rei publicae* de Timgad, dont il était sans doute originaire (C. 2409).

4. — P. Iulius Liberalis, flamme perpétuel de Timgad, promu aux fonctions de *Sacerdos prouvinciae Africae*. Il avait été auparavant *duouir* et *duouir quinquennalis* de *Thysdrus* (C. 2343).

Q. Sulpicius Licinius Felix : il a été flamme perpétuel de Timgad où s'est déroulée une partie de sa carrière municipale (*in colonia aulem Thamugadensi etiam omnibus honoribus functus*), et à Lambèse. Mais nous ne savons pas si ces fonctions ont été exercées successivement ou simultanément dans ces deux villes; dans ce dernier cas la proximité de ces deux villes pourrait être la plus simple explication de cette dualité de charges (C. 2407).

(71) B. RUPPRECHT, *op. cit.*, p. 86.

(72) C. 18218 et A.E., 1946, 39, proviennent de Lambèse. Aucune inscription funéraire n'a été jusqu'ici relevée à El Kasbat; ni la communication que J. BARADEZ a présentée à l'Académie des Inscriptions le 24.09.1948, ni le paragraphe qu'il consacre à la *Gemellae* municipale (*Fossatum Africae*, p. 100 et suiv.), ni plus récemment la communication présentée par P. TROUSSER devant le XI^e Congrès International du *limes*, 1978, n'apportent d'éléments décisifs à ce sujet.

3. Dédicace à Valérien et Gallien

S'il n'apporte aucune réponse directe à cette question, ce texte souligne l'importance que cette cité a prise, sur le plan militaire, au milieu du III^e siècle.

E. LE CHRISTIANISME DANS LA VALLÉE DE L'OUED BEDJER

Le nombre des vestiges chrétiens dont nous avons relevé l'existence sur la distance d'environ 30 km qui sépare Babar d'El Amra, témoigne de la vigueur des communautés chrétiennes sur ce versant oriental de l'Aurès. Comme le style de ces monuments évoque la période qui va du milieu du IV^e au milieu du V^e siècle, il semble que ce soit plus particulièrement dans les années qui ont précédé l'invasion vandale que le christianisme ait connu ce développement.

Trois siècles d'aménagement hydraulique ont alors permis la mise en valeur de toutes les terres irrigables de la vallée et de son piémont saharien et assuré à la population romanisée de l'oued Bedjer un regain de vitalité et de richesse. Parallèlement, la paix de l'Église a permis au christianisme de se développer sans contrainte. Au début du V^e siècle, on le sait, 600 évêques africains sont représentés à la conférence de Carthage, et même si, bien souvent, pour la même ville, on compte un évêque donatiste et un évêque catholique, le nombre des sièges épiscopaux, par rapport à la population christianisée, reste très élevé : chaque bourgade chrétienne avait son évêque. Il est donc fort vraisemblable qu'à cette époque les chrétiens de l'oued Bedjer aient eu le leur.

Ces chrétiens étaient-ils catholiques ou donatistes? De prime abord, l'image que nous pouvons nous faire de la vallée de l'oued Bedjer à l'époque chrétienne, où sur moins de dix kilomètres, de Boumansour à El Amra, s'élevaient quatre ou cinq édifices religieux, évoque l'énergie bâtisseuse des schismatiques et le tableau des campagnes donatistes, où abondent églises et chapelles, si bien décrits par P. Monceaux⁷³.

Même si aucun «*Deo Laudes*» n'est venu confirmer l'appartenance de ces églises au schisme, on ne peut manquer d'être frappé par la ressemblance qui existe par exemple entre le style du pilier d'El Amra et celui du pilier «*donatiste*» de Bagaï (ou *Cedias*), où figure la devise des Circoncensions⁷⁴. Mais l'argument le plus fort en faveur d'une appartenance des chrétiens de la vallée au parti de Donat c'est leur proximité avec les communautés schismatiques de l'époque : *Badias*, *Cedias*, *Mascula*, Timgad, Bagaï, *Theveste*, *Mesarfella* étaient aux mains des donatistes. L'une au moins des églises de la toute proche *Vazaivi* appartenait aux schismatiques. Donatiste aussi était l'évêque *aurusulianensis* ou *aurisilianensis* qui peut avoir eu un rapport avec l'Aurès. Dans toute la Numidie méridionale les catholiques ne l'emportaient guère qu'à *Nigrenses Maiores*⁷⁵.

(73) P. MONCEAUX, *Hist. lit. de l'Afr. chr.*, t. IV, *Le donatisme*, p. 137.

(74) Noël DUVAL, *op. cit.*

(75) S. LANCEL, *op. cit.*, p. 154-164.

Si l'on admet l'assimilation du site de la Zaouia avec *Gemellae* la question est toute tranchée, puisque c'est un donatiste, Burcaton, qui représentait *Gemellae* à la conférence de Carthage en 411. Dans le cas contraire, l'ancienneté des liens religieux existant entre les deux cités, dont témoignerait le choix d'un décurion de *Gemellae* comme flamine de la Zaouia ne pourrait que jouer en faveur d'une adhésion de la vallée au schisme au travers de ses liens religieux avec la donatiste *Gemellae*.

Qu'advint-il de ces chrétientés au V^e siècle? L'état dans lequel a été retrouvé le chapiteau n° 3 suggère que l'édifice auquel il appartenait a été renversé peu de temps après sa construction, assurant ainsi jusqu'à nos jours, la préservation parfaite de cette très belle pièce. Doit-on en accuser la persécution officielle qui fit suite à la conférence de 411? Les Vandales qui nous ont donné ailleurs des exemples de leur relative tolérance⁷⁶? Ou peut-être les Maures, qui, à la mort d'Hunéric chassèrent à leur tour les Vandales de l'Aurès⁷⁷? Le siècle trouble qui précède la reconquête byzantine autorise bien des hypothèses.

*
**

L'ensemble des documents que j'ai pu recueillir couvre une époque si étendue (si l'on prend en compte l'as d'Antonin le Pieux — 138-161 — qui ouvre la série numismatique et le monogramme byzantin de Babar) et des domaines si variés que je ne me sens guère en mesure d'aborder les problèmes qu'ils soulèvent avec toute la compétence voulue. Mon propos était d'abord épigraphique et là je comptais sur l'amitié de H.-G. Pflaum pour me guider, mais le hasard des découvertes a voulu que je parle d'art chrétien, de numismatique, de sigillographie, voire même de céramique. Sur ces trois derniers sujets, j'entends bien laisser la parole aux experts, mon souci ayant été avant tout de leur apporter une matière brute dont ils pouvaient disserter. Cela étant, je crois pouvoir avancer un certain nombre d'idées :

1. Tenant certainement *Vazaivi* sous le règne de Domitien (81-96)⁷⁸, les Romains tenaient par là-même la tête de la vallée de l'oued Bedjer, et rien ne les empêchait d'y créer un point de peuplement, facile à défendre contre les incursions venant du sud en raison du relief particulièrement tourmenté et de la rareté des points d'eau entre El Amra et le Sahara. C'est sans doute néanmoins beaucoup plus tard que quelques vétérans, que les noms de Servilius Macedo, de Pinarius Procellianus, d'(An)nius Vitalis évoquent, vinrent s'installer là. Ils se mêlèrent alors avec la population locale⁷⁹ pour former cette cité, mi-gétule mi-romaine, que nous voyons à la fin du III^e siècle dotée de tous, ou presque tous les attributs d'un municipe. Le fait n'est pas sans

(76) J. COURTOIS, *Les Vandales*, p. 284 et s.

(77) Procope, *B.V.*, I, 8, 5, éd. J. HAURY, t. I, p. 346. Les Maures de l'Aurès n'étaient cependant pas tous païens ainsi qu'en témoigne l'épithaphe de Masties, cf. J. CARCOPINO, « Un empereur maure inconnu d'après une inscription latine », dans *R.E.A.*, 1944, p. 194-220.

(78) C. 17637. M. LE GLAY, « Les Flaviens et l'Afrique », dans *M.E.F.R.*, 80, p. 222, 223.

(79) Outre les noms d'origine africaine présentés ci-dessus, il convient de rappeler ceux de Iulius Victor Amizza (C. 2452), Victor Zmiz (C. 10751) et Asculus Mizza (C. 2457).

évoquer l'implantation de *coloni* à *Tfilzi* (Mena) dans l'oued Abdi en 166. Mais je serais tenté de dire que cette date est pour la Zaouia un *anle quem* tant il est probable que, l'axe de la pénétration romaine se présentant d'est en ouest à partir de la Province d'Afrique, la vallée de l'oued Bedjer ait été atteinte et colonisée avant l'oued Abdi. D'ailleurs à l'époque où les *coloni* de *Tfilzi* sont gérés par des *magistri*, la petite cité de la Zaouia semble avoir connu une forme administrative plus évoluée, peut-être même avoir été érigée en municipe. La chose est indiscutable si l'on accepte l'équation *Gemellae* = Zaouia. Un peu plus tard elle a abrité un détachement militaire commandé par deux *haslali priores* et un *oplio*, ce qui pourrait correspondre au glissement du dispositif militaire romain en direction du *limes*.

2. Cette région a connu, à une époque peut-être assez basse (IV^e-V^e siècles), grâce à une utilisation intensive de toutes ses ressources en eau, une prospérité remarquable compte tenu des handicaps naturels dont elle souffre.

3. A la même époque, le christianisme, bénéficiant sans doute de la prospérité ambiante en même temps que de la paix religieuse, s'y est développé vigoureusement jusqu'à la veille de l'invasion vandale.

4. Bien que christianisme et appartenance à l'Empire n'aillent pas toujours de pair, l'existence dans cette région de communautés chrétiennes vigoureuses, qui nous est attestée par nombre d'édifices du culte, les évidentes affinités stylistiques existant entre ces édifices et ceux de la région nord de l'Aurès de Bagaï à *Theveste* nous semble une preuve matérielle très sérieuse de la persistance au début du V^e siècle de la présence romaine sur le flanc sud de l'Aurès que Christian Courtois hésitait encore à affirmer⁸⁰.

5. S'ajoutant aux rares témoignages de la présence byzantine au sud de l'Aurès tels que les ostraka de Négrine, le chandelier de Babar constitue un jalon intéressant sur la route la plus directe reliant les forteresses de Bagaï et de Badès dont nous savons par Procope qu'elles furent construites par les Byzantins pour contrôler l'Aurès à la suite de la difficile victoire de Solomon⁸¹.

(80) J. COURTOIS, *Les Vandales*, p. 68, 69.

(81) Procope, *De aed.*, VI, 7, 1-11 et le commentaire de J. DESANGES, « Un témoignage peu connu de Procope sur la Numidie vandale et byzantine », dans *Byzantion*, XXXIII, 1963 : *Hommage à Bruno Lavagnini*, p. 41 et suiv.